

CAHIER PÉDAGOGIQUE
BIMESTRIEL

N° 3
Novembre - Décembre
1965

Rédaction, Correspondance :
Per **HONORÉ**, professeur,
Place de la Madeleine
29 N — MORLAIX

**SKOL-
VREIZ**
L'ECOLE BRETONNE

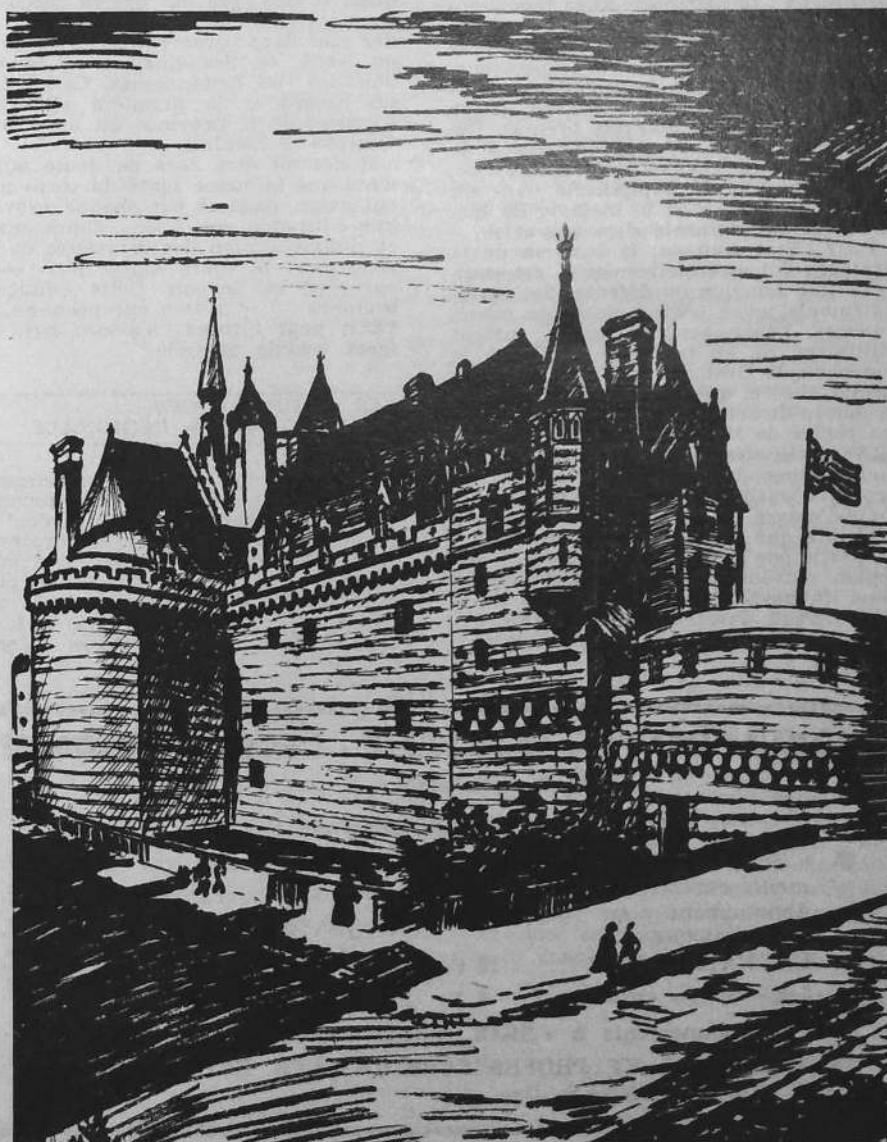
ABONNEMENTS

- Un exemplaire (6 numéros avec suppléments) 10 F.
 - Par exemplaire supplémentaire 6 F.
- Abonnements d'Ecole ou groupés : 2 ex. : 16 F. ; 3 ex. : 22 F. ; 4 ex. : 28 F., etc.
Instituteurs et Professeurs laïques Bretons - Brest - C.C.P. 1-125-16 Rennes.

SOMMAIRE :

- ◆ **PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT :** Education bretonne - Education européenne (Hervé Pors).
- ◆ **PREHISTOIRE ARMORICAINE :** La Néolithisation de l'Armorique (Tangi).
- ◆ **HISTOIRE :** Les Bretons en Armorique.
- ◆ **GEOGRAPHIE DE LA BRETAGNE :** Le milieu naturel (P. Honoré).
- ◆ **HISTOIRE DE LA LANGUE BRETONNE :** De 1650 à 1800 (A. Keravel).
- ◆ **LITTÉRATURE :** Le « Barzaz-Breiz » (II) (P.-M. Mével).
- ◆ **VILLES DE BRETAGNE :** Nantes.
- ◆ **ETHNOGRAPHIE :** Les origines des coiffes bretonnes (R.-Y. Creston).
- ◆ **CHANT :** Leuskit ho pro (F. Danno).
- ◆ **Deux extraits du « Barzaz-Breiz »** (H de la Villemarqué), ill. de P. Toulhoat.
- ◆ **Planches d'art décoratif moderne** (P. Péron).

Ci-contre : **NANTES :** le château des Ducs de Bretagne (voir l'article documentaire, p. 15).



EDUCATION BRETONNE, EDUCATION EUROPEENNE

par Hervé PORS

LE CHANGEMENT DE PERSPECTIVE DE L'HISTOIRE

Dans le nouveau temps historique que nous vivons, les réactions des Bretons, habituellement résignés, ont été parfois assez vives. Menacée de mort lente, de dilution dans un ensemble dont elle fut toujours la marge et la parente pauvre, la Bretagne a, plus qu'une autre province sans doute, senti que les nouveaux temps de régionalisation et d'europanisation lui donnaient — enfin — la possibilité de se retrouver et de s'épanouir. De se retrouver d'abord : le plus souvent aujourd'hui, la Bretagne s'ignore comme bretonne et comme province européenne.

La présentation de l'Histoire se modifie. Une nouvelle fois — ce que fit d'ailleurs chaque génération — le passé s'analyse en fonction du présent et du devenir proche : la naissance ou la renaissance de l'Europe et des régions.

Ainsi apparaît-il davantage que depuis 4 siècles, dans le cadre de l'hexagone, les choix politiques français sont allés souvent — et nécessairement sans doute — à l'encontre des intérêts bretons. Depuis deux siècles, avec la disparition de toute instance régionale compensatrice, et le libre jeu du capitalisme dans un espace étroit et clos, la maladie de langueur de la péninsule s'est aggravée.

Pour l'Etat français, la fonction de la Bretagne fut essentiellement — est encore — une fonction de défense. Ses investissements, avec parfois quelques conséquences bénéfiques, y furent surtout militaires. Si, au temps de l'union à la couronne, la Bretagne fut, pendant deux siècles encore, quelque peu créatrice sur la lancée de son brillant XV^e siècle, avec les règles de l'économie et de l'Etat au XIX^e siècle, elle ne fut plus guère qu'une pourvoyeuse de matières premières, de produits agricoles non élaborés, et de main-d'œuvre non qualifiée. Il est peu probable que ce qu'a longtemps subi — en partie par la faute de ses élites — une région sous-instruite, soit encore accepté dans un pays de bacheliers et de licenciés, niveau d'instruction inévitable des nouvelles sociétés industrielles.

Le vent a tourné, peut-être. Depuis plusieurs décades déjà, l'Europe nous éduque : par les menaces et les guerres d'abord, par le Marché Commun ensuite, par les inéluctables nécessités techniques et économiques de l'avenir surtout. Il est vrai sans doute que les seules réalités politiques actuelles sont encore les Etats nationaux nés des temps modernes, mais leur mue est amorcée.

S'il n'est peut-être pas de province plus favorable à l'élargissement du Marché Commun que la Bretagne, c'est qu'elle est plus consciente que toute autre que sa nature est menacée si d'extrême urgence elle ne la sauvegarde pas.

Province d'Europe, de même que la Hollande, ou la Belgique, ou le Danemark, ou la Bavière, mais moins favorisée hier par la situation géographique, ou les ressources, frustrée aussi — inévitablement — de responsabilités politiques, la Bretagne sait que la découverte de soi et les exemples qui peuvent l'aider sont dans l'observation de ce qui vit au Nord, en Scandinavie, en Bénélux, dans les Iles Britanniques. Ce n'est pas un hasard si la première affirmation d'exister de la province est un « Breton Centre » à Londres.

Il devrait être hors de doute aujourd'hui que la bonne santé du corps national exige, dans et par chaque province, une éducation régionale : claire analyse et compréhension des caractères et intérêts, dans le cadre élargi d'un espace européen en devenir. Cette « éducation bretonne — éducation européenne », que l'Etat pour l'instant n'assure pas, comment est-elle possible ?

LES INSUFFISANCES DE L'EDUCATION REGIONALE

Maîtrisées, les techniques modernes de diffusion de la pensée, qui apparemment mènent à l'uniformation, rendent en réalité à nouveau possibles l'expression et la diffusion d'une culture et d'un art populaires. Encore y faut-il une politique. L'O.R.T.F. se consacre peu pour l'instant à l'information et à la formation (l'éducation) nécessaires. Il serait

surprenant cependant que la création des stations régionales de Télévision ne soit pas un pas dans cette bonne direction.

Les journaux régionaux de grande diffusion n'en sont, sur le plan d'une éducation régionale totale, qu'au début de leur propre éducation. Il est révélateur, par exemple, que sous la Troisième République, aucun quotidien régional — de même qu'aucun parlementaire, ou presque, dans ses professions de foi électorales — n'ait évoqué les problèmes régionaux, pourtant alors particulièrement aigus et tragiques. Etonnante cécité, en partie due aux institutions et aux mentalités d'un temps historique, mais qui explique les ignorances actuelles de tout un peuple.

On connaît sur ce même point les insuffisances — obligées ? — de l'école.

Sans doute sa fonction est-elle autre : assurer des rudiments, fournir des moyens dont l'adulte devrait se servir. L'« application », la mise en œuvre du savoir de base qu'elle dispense, ne la concernent pas. Mais en se limitant ainsi, de manière excessive « à apprendre à se servir d'une fourchette et d'un couteau, mais sans rien mettre dans l'assiette » (K. Marx), on aboutissait à ce qu'en 1960 encore, les bacheliers, sinon les licenciés, ignoraient les problèmes bretons, au moment où les paysans devaient les poser vigoureusement dans la rue.

Sans doute aujourd'hui, la volonté d'enseigner une « géographie active » — c'est-à-dire partant des problèmes à résoudre dans un milieu donné —, et « une histoire fille de son temps », devraient permettre une certaine amélioration. Programmes, état d'esprit la rendront limitée. Les programmes de géographie, par exemple, ne seront pas revus en fonction des péninsules atlantiques, pour la France une marge, quand elles sont essentielles pour la Bretagne. L'école d'Etat doit nécessairement assurer une « histoire de France » où la Bretagne est le plus souvent absente, et doit négliger une histoire de Bretagne dans le cadre européen (2).

A moins que la Commission mixte d'étude des langues et civilisations régionales, récemment créée par le Ministère de l'Education Nationale ne soit résolument novatrice — et suivie — ce qui surprendrait...

Sans doute encore, au niveau des adultes, les « foyers socio-culturels » ruraux prévus au V^e Plan seront-ils nécessairement des noyaux de réflexion sur quelques problèmes régionaux, mais leur action ne sera que très partielle.

Il paraît assez vain d'attendre de l'Etat national qu'il assure dans ses divers réseaux scolaires et post-scolaires les nouvelles éducations — bretonne, européenne — attendues. Les organisations éducatives d'Etat sont toujours destinées à des secteurs socio-professionnels fermés sur leurs propres problèmes, et examinés d'un point de vue strictement national.

De plus, le réseau d'éducation permanent des adultes, le plus utile peut-être à l'évolution des sociétés modernes, est encore presque entièrement à imaginer et à réaliser.

(Suite page 15).

ABONNEMENTS à SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE

(Cahier Pédagogique Bimestriel)

ABONNEMENTS GROUPES par ECOLE :

- | | | |
|---|--------------------------|-------|
| ● 6 Numéros par an, avec suppléments encartés ; | — DEUX Exemplaires | 16 F. |
| Abonnement pour l'année scolaire 1965-1966 : | — TROIS Exemplaires | 22 F. |
| — UN EXEMPLAIRE | — QUATRE Exemplaires .. | 28 F. |
| Supplément par exemplaire .. | — CINQ Exemplaires | 34 F. |
| | — SIX Exemplaires | 40 F. |

Les abonnements à « SKOL VREIZ » sont à verser au compte :
INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS - BREST.
C.C.P. 1-125-16 - RENNES.

PREHISTOIRE ARMORICAINE

2 - LA NEOLITHISATION DE L'ARMORIQUE

I. — L'EXPANSION NÉOLITHIQUE EN EUROPE

Comme nous l'avons vu dans le premier article de cette série, les habitants des contrées voisines de la Méditerranée orientale menaient, dès le V^e millénaire avant J.C. une existence basée sur l'agriculture et l'élevage, avec tous les bouleversements que cela comporte par rapport à l'ancien mode de vie des chasseurs du Paléolithique.

Les méthodes primitives de culture alors en usage ne permettaient, après défrichage par brûlis, que peu de récoltes sur le même sol ; les paysans étaient donc obligés d'abandonner leur terre au bout de quelques années et de partir à la recherche d'un autre lopin à exploiter. D'autre part, les populations encore au stade mésolithique se sont « converties » au nouveau mode de vie au contact des paysans ; on conçoit donc que la mise en culture de vastes régions se soit faite rapidement.

Deux principales voies de pénétration du « Néolithisme » vers l'Europe occidentale ont pu être retracées. L'une remonte par le bassin du Danube vers l'Allemagne actuelle et les régions voisines (la civilisation dite « Danubienne » issue de ce courant est en effet attestée aux Pays-Bas dès avant — 4 000). Un second courant emprunte la voie maritime, le long des côtes découpées et des îles de la Méditerranée et atteint les rivages du bassin occidental de cette mer également avant la fin du V^e millénaire.

C'est également par la voie méditerranéenne que s'est propagée, depuis le Proche-Orient, une forme particulière du Culte des Morts avec inhumation dans des sépultures collectives. C'est dans cette contrée en effet qu'il faut chercher l'origine première des sépultures mégalithiques, largement répandues en Europe occidentale. A partir de cette source s'est en effet développé, dans la péninsule ibérique et les îles de la Méditerranée occidentale, un important ensemble de civilisations mégalithiques d'où dérivent plus ou moins directement les différentes tombes mégalithiques de l'Armorique et des autres contrées atlantiques.

II. — LE MÉSOLITHIQUE EN ARMORIQUE

Comme ailleurs, les premiers paysans néolithiques de l'Armorique durent côtoyer une population, probablement très clairsemée, qui menait encore une vie de type mésolithique, basée essentiellement sur la cueillette des plantes sauvages, la chasse au petit gibier et la pêche. Plusieurs habitats de cette population ont été retrouvés sur la côte atlantique.

Les deux sites les plus importants se trouvent sur les îles morbihannaises de TĒVIEC et d'HOËDIC. Les fouilles ont permis d'y découvrir des tombes contenant chacune un ou plusieurs corps saupoudrés d'ocre, parés de colliers de coquillages et parfois coiffés de ramures de cerf. Ces sépultures étaient souvent surmontées d'un foyer rituel, mais des foyers domestiques ont également été découverts. Le tout était englobé dans une énorme masse de « débris de cuisine » qui montrent que le régime de ces gens était très riche en « fruits de mer » de toutes sortes.

Un troisième site analogue mais n'ayant pas donné de sépultures existe à la pointe de la TORCHE, en Plomeur. Le datage de ces débris par la méthode du radiocarbone (1) a montré que l'occupation de ces sites, dont l'outillage en silex taillé est encore de type mésolithique, s'est en fait prolongée jusqu'au milieu du quatrième millénaire, à l'époque où débute la néolithisation du pays.

III. — LA NÉOLITHISATION DE L'ARMORIQUE

C'est dans la grande tourbière de BRASPARTS, au pied des Monts d'Arrée, qu'ont été retrouvées les premières traces de l'économie néolithique. L'analyse pollinique (2) de la tourbe a en effet montré que la déforestation avait commencé dans la région à partir de — 3 500 et peut-être même avant. Ceci suppose que certaines peuplades avaient, dès

cette époque, adopté au moins partiellement le nouveau mode de vie.

Vers la même époque devaient s'établir le long de la côte les premiers constructeurs de mégalithes ; plusieurs dolmens à couloir, type de tombe toujours situé près du littoral, ont en effet donné des dates C¹⁴ nettement antérieures à — 3 000. Notons d'ailleurs que les sépultures mégalithiques de l'intérieur étant toutes de types relativement tardifs : on est amené à supposer que les premiers défricheurs de cette région ignoraient ce mode de sépulture.

IV. — L'OUTILLAGE DES HOMMES NÉOLITHIQUES

On a trop tendance à imaginer les hommes de cette époque « vêtus de peaux-de-bêtes » et traquant, comme leurs ancêtres du Paléolithique, l'Ours des cavernes... voire le Diplodocus ! En fait, il s'agissait déjà de sociétés organisées, connaissant le tissage, la poterie, et sinon la roue, du moins un certain nombre de nos « machines simples » dont le levier et le rouleau, indispensables à la construction des monuments mégalithiques.

Par suite de l'inégale conservation des matériaux, notre connaissance de cet équipement matériel resta malheureusement très fragmentaire. Tout ce qui est matière organique (bois, cuir, textiles, etc...) se décompose en effet rapidement dans les conditions normales (mais peut se conserver en milieu très sec, ou au contraire gorgé d'eau comme dans les lits de lacs ou les marais). D'autre part, les ossements, comme les outils en os, se dissolvent rapidement dans un sol acide (cas général en Armorique). On voit donc que ce sont surtout les vestiges de pierre ou en terre cuite qui seront retrouvés.

Les poteries les plus courantes au début du Néolithique en Armorique sont des vases à fond rond, globuleux ou hémisphériques. Ils sont modelés soigneusement à la main dans une terre fine et leur surface a souvent été lissée et prend alors un aspect luisant à la cuisson. Ces pots sont parfois décorés d'incisions ou de bourrelets ; ils n'ont qu'exceptionnellement des anses, mais assez souvent des boutons de préhension, ou des perforations « sous-cutanées », pratiquées dans l'épaisseur de la paroi et permettant de les suspendre à l'aide de cordelettes.

Certaines formes devaient avoir un rôle rituel, comme ces vases « pygmées » que l'on trouve parfois, et qui avaient souvent moins de 5 cm de diamètre ; peut-être contenaient-ils des onguents ou des parfums ? Un autre type de poterie rituelle est traditionnellement appelé « Vase-support » car on supposait qu'il s'agissait d'un piédestal pour poser les vases à fond rond. Aujourd'hui on pense plutôt qu'il s'agissait d'un brûle-parfums. Quoiqu'il en soit, un vase-support comprend une coupelle creuse portée sur un pied de forme variable ; le bord de la coupelle et le pied sont généralement couverts d'un décor géométrique formé d'incisions et de pointillés.

Bien que le Néolithique soit souvent appelé « Age de la Pierre polie », il ne faut pas oublier que les outils en silex taillé y étaient encore largement utilisés, malgré la rareté de cette roche dans notre région ; il s'agit surtout de petits objets (grattoirs, perçoirs, pointes de flèches, etc...) tandis que vers la fin du Néolithique seront importées de grandes lames de silex blond de Touraine (silex dit « du Grand-Pressigny »).

L'outil néolithique par excellence est la « hache polie », généralement faite d'une roche dure, le plus souvent de Dolérite, en Armorique. L'abondant usage de cet outil a entraîné l'exploitation véritablement industrielle de quelques gisements de roches particulièrement favorables (3), surtout vers la fin du Néolithique. Suivant leur taille, leur forme et la façon dont elles étaient emmanchées, ces pièces ont également pu servir de pioches, d'herminettes ou de ciseaux pour travailler le bois, voire de socs d'araïres primitives.

TANGI.

A suivre, prochain article :
Les différents types de sépultures mégalithiques en Armorique.

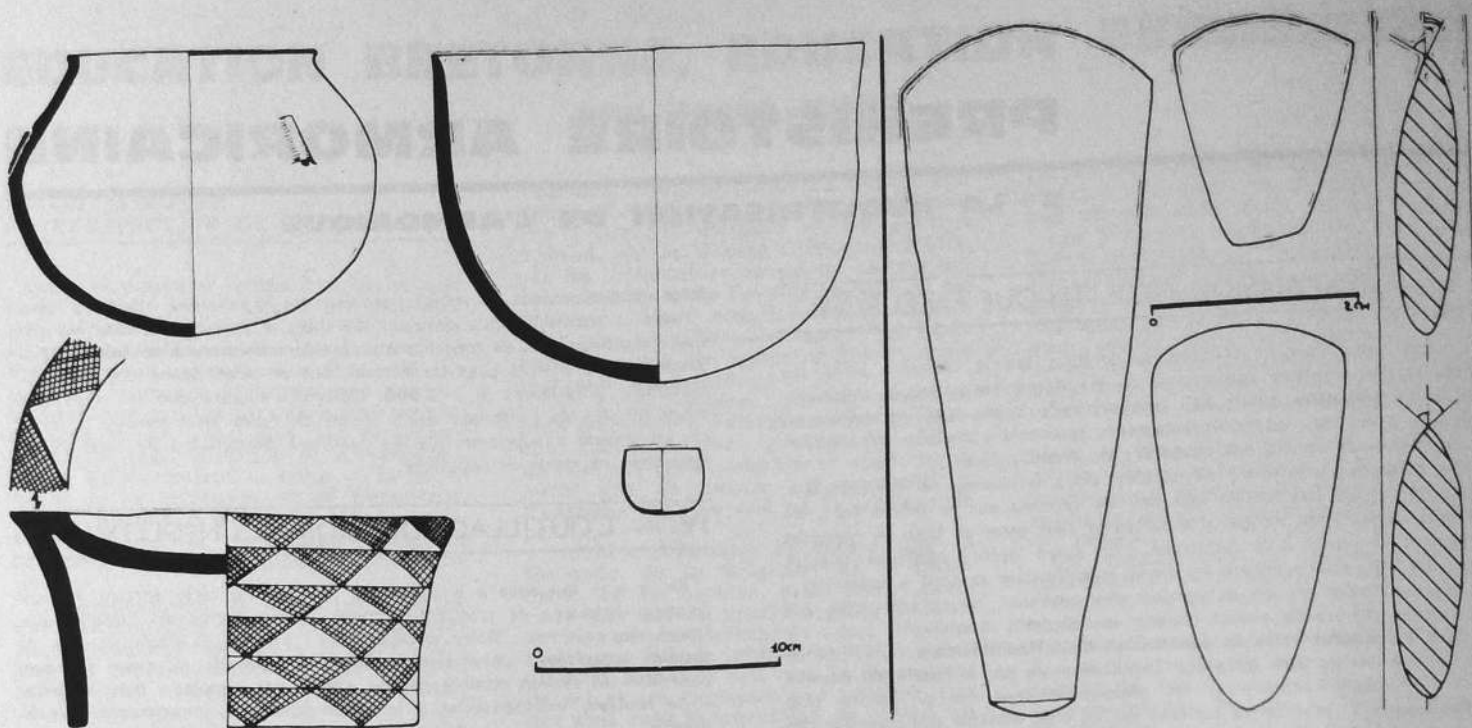


Fig. 1. — Les principaux types de poterie au début du Néolithique armoricain :

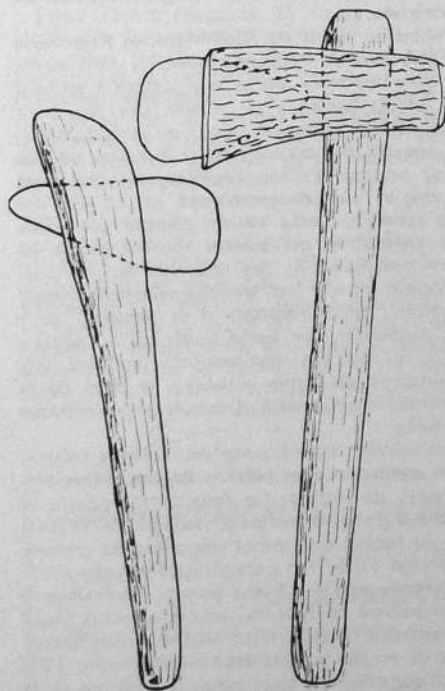
— Vase globuleux à anses sous-cutanées (ces anses peuvent également avoir leur perforation disposée horizontalement).
— Vase hémisphérique.

— « Vase - s u p - port » avec décor incisé caractéristique.
— Micro-vase rituel.

Fig. 2. — Principales formes de « Haches polies » (la hache « à bouton » est une forme caractéristique de l'Armorique).

○ Coupe de deux « haches » : l'outil à tranchant symétrique est fait pour frapper à la manière d'une hache, tandis que celui à tranchant asymétrique est destiné à soulever des copeaux à la façon d'une herminette de charpentier, ou des mottes de terre, comme une houe.

○ ○ Deux des principaux types d'emmanchement : directement sur un manche en bois et par l'intermédiaire d'une gaine en bois de cerf.



BIBLIOGRAPHIE

P.-R. Giot, J. L'Helgouach, J. Briard : La Bretagne (Arthaud, coll. « Mondes anciens ») ; Menhirs et Dolmens (J. Le Doaré, collection « Images de Bretagne », Châteaulin).

NOTES

(1) **Le radiocarbone.** — C'est une des nombreuses techniques modernes de datation absolue basées sur la radioactivité. Due au professeur américain W.F. Libby à qui elle valut le prix Nobel, cette méthode est actuellement de loin la plus employée pour la fin des temps préhistoriques et la protohistoire ; son principe est le suivant :

Dans l'atmosphère, une petite partie du carbone présent (sous forme de CO_2) n'est pas du carbone normal, C^{12} , mais un de ses isotopes, C^{14} , radioactif. Ce C^{14} se désintègre progressivement à une allure constante et on a pu calculer qu'un échantillon perdait la moitié de son C^{14} en 5600 ans environ. Cette perte est compensée par la formation continue de nouveaux atomes de C^{14} sous l'action des rayons cosmiques. Les deux variétés de carbone ayant les mêmes propriétés chimiques, participent de la même manière au métabolisme des êtres vivants de sorte que ceux-ci ont, dans leurs tissus, la même proportion de C^{14}/C^{12} que l'atmosphère. A leur mort, la teneur en C^{14} commence à décroître régulièrement de sorte qu'en mesurant la radioactivité d'un échantillon de matière organique, on peut calculer à combien d'années remonte sa mort, avec une approximation de l'ordre de la centaine d'années.

En fait, il s'agit là de mesures extrêmement délicates et de nombreux phénomènes parasites viennent compliquer ce schéma.

(2) **L'analyse pollinique.** — Les plantes, au moment de la floraison, produisent des quantités parfois énormes de pollen qui sont souvent lâchées dans l'atmosphère. Si ce pollen tombe dans une tourbière ou un autre milieu favorable, il s'y carbonise lentement mais la membrane des grains, très résistante, reste reconnaissable. Comme les grains de pollen ont des formes caractéristiques dans de nombreuses espèces, il est possible de les reconnaître au microscope. Ceci permet de se faire une idée de l'abondance des différentes espèces de plantes et donc du type de paysage ou du climat.

(3) L'étude de la roche constituant les haches polies a montré que les 2/3 d'entre elles étaient faites de « roches vertes » et en particulier de dolérites. Plus de 60 % de ces haches en « roches vertes » (soit plus de 40 % du total) sont d'ailleurs faites d'UNE seule roche bien définie, provenant d'un gisement localisé dans le centre de la Bretagne, au nord du lac de Guerlédan. Cette roche, une variété de dolérite, a été exploitée vraisemblablement pendant des siècles et « exportée », sous forme d'ébauches taillées à grands éclats, non seulement dans tout l'Ouest de la France, mais également jusqu'en Grande-Bretagne, en Alsace et dans le Midi. Les utilisateurs terminaient eux-mêmes l'outil à leur goût, par bouchardage, puis polissage.

2- LES BRETONS EN ARMORIQUE

L'IMMIGRATION BRETONNE

Depuis la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. C., les Celtes de l'île de Bretagne, les **Bretons** ou « **Brittones** » (1) se trouvaient sous la domination romaine, comme leurs cousins du continent, les Gaulois, dont le pays avait été conquis près d'un siècle auparavant.

A la différence des Gaulois, les Celtes insulaires n'avaient pas été latinisés : chez eux, la langue et la civilisation celtiques étaient bien vivantes.

En 410, les Romains, assaillis de tous côtés par les Barbares, retirèrent leurs garnisons de l'île (2) et, peu après, un peuple germanique cantonné jusque là sur le continent, le long de la Mer du Nord, les **Saxons**, réussit à s'installer en Bretagne. On croit qu'à l'origine des mercenaires germaniques avaient été appelés au service de quelque roi breton. Sans doute aussi, les Saxons étaient-ils coutumiers de raids de pillage dans l'île, et le départ des troupes romaines les encouragea à multiplier leurs expéditions.

Dans le courant du **VI^e siècle**, les Saxons et d'autres tribus germaniques (**Angles** et **Jutes**) débarquèrent en masse à l'est et au sud-est de l'île. Peu à peu, ils supplantèrent les Bretons, au reste toujours divisés entre eux. En deux siècles, la plus grande partie de l'île de Bretagne passait sous leur domination, à l'exception des régions montagneuses de l'ouest (Pays de Galles, Cumberland) et de l'Ecosse, que, de leur temps, les Romains eux-mêmes avaient renoncé à conquérir.

On ne sait pas exactement ce que firent les Bretons des régions occupées par les Saxons et les Angles. Il est vraisemblable qu'une partie de ceux qui échappèrent aux massacres consécutifs aux attaques des Germains, demeurèrent sous la domination des conquérants.

Une autre partie des Bretons préférèrent quitter leur pays pour ne pas devenir les esclaves des envahisseurs : par groupes, sous la direction de leurs chefs civils et religieux, ils traversèrent la mer pour chercher refuge sur le continent, en Armorique. Quelques-uns s'expatrièrent beaucoup plus loin, en Galice, au nord-ouest de la péninsule ibérique.

C'est aux alentours de l'année **450** que les premiers immigrants bretons paraissent avoir débarqué sur les côtes armoricaines. Si l'on en croit d'anciennes chroniques anglaises, durant près de deux siècles, des tribus bretonnes passèrent ainsi la Manche pour venir s'établir dans notre pays.

On a plusieurs raisons de penser que le flot des migrants quittant le sud et l'ouest de l'île de Bretagne (**Devon, Cornouaille, Galles**) fut relativement dense. On suppose qu'ils durent le plus souvent prendre possession par la force des terres où ils voulaient s'installer, obligeant les Gallo-Romains d'Armorique à se soumettre.

Il ne semble pas que la lutte ait été ni très vive ni très longue entre Bretons et Armoriciens, à l'ouest et au nord du pays, zones où la population était sans doute assez clairsemée.

Par contre, les Bretons mirent plus longtemps à dominer les descendants des Vénètes, sans doute plus nombreux. D'après le chroniqueur roman Grégoire de Tours, ce n'est qu'en 579 que Vannes tomba entre les mains des Bretons, dirigés par le « brenin » (3) Warog.

Si on n'a guère de détails sur les épisodes qui marquèrent l'arrivée et l'installation des Bretons en Armorique, on mesure bien toute l'importance des changements qu'ils apportèrent dans la péninsule : devenus les maîtres, les Bretons firent de leur nouveau pays une seconde Bretagne.

Ils imposèrent en effet sur le continent leur structure sociale, leurs coutumes, leur langue, le breton, - en un mot leur civilisation. Par eux, le celtique reconquit à peu près totalement un territoire d'où la langue des Romains l'avait évincé : **la langue bretonne devint la seule Langue en usage dans la plus grande partie de la presqu'île.**

Désormais, l'ancienne **Armorica** s'appellera **Petite-Bretagne**, en souvenir de l'autre Bretagne, au-delà de la Manche, d'où ses enfants s'étaient enfuis, mais dont la culture allait reflourir grâce à eux, à l'extrême pointe de l'Europe.

Y. LE GALLO et A. KERAVAL.

(Adapté du breton : « **Penaoz e oa poblet Breiz** », in « **Skol ar Brezoneg** » N° 16).

(1) En langue bretonne : **Bretoned** ; anciennement : **Brezoned** ; Breton est plus proche que **Breton** de la forme **Brython** (vieux-breton) ; le mot couramment utilisé « **Breton** » est d'origine française.

(2) On verra, en lisant, dans « **Ar Falz** », n° 5-6 1965, la traduction par Anna Rostren d'un passage de H.-R. CHADWICK (« **The End of Roman Britain** »), qu'en réalité, selon les travaux de J.-B. BURY, le pouvoir romain se serait maintenu en Bretagne un peu au-delà de 430.

(3) **brenin** : roi, chef de tribu, chez les Celtes.

Au sommaire du prochain numéro de

SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE

(N° 4 : Janvier-février) :

— **PREHISTOIRE :**

Les différents types de sépultures mégalithiques d'Armorique.

— **HISTOIRE :**

La fondation des premiers royaumes bretons.

— **GÉOGRAPHIE :**

Suite de l'étude du milieu naturel en Bretagne.

— **LITTÉRATURE BRETONNE :**

*Le Breton Moderne : le XIX^e siècle.
Le Théâtre Breton (Per J. Hélias).*

— **MUSIQUE :**

*Suite des Notes de H. Corbes.
Une mélodie populaire.*

— **ETHNOGRAPHIE :**

*Les coiffes bretonnes (Creston).
« SKOL AR BREZONEG », N° 28.*

L'établissement des Bretons en Armorique

(410 marque la fin de la domination romaine dans l'île de Bretagne. L'Empire ne répond pas à l'appel des Bretons demandant du secours pour résister aux attaques des Saxons).

Abandonnés à eux-mêmes les Bretons, que n'avait touchés que de façon très superficielle la civilisation romaine, eurent bientôt rejeté cette culture d'emprunt. « Des monuments, quelques mots latins dans le langage du peuple breton, voilà tout ce que les Romains laissent après eux ; ni les mœurs ni la langue ne sont sérieusement modifiés. Au V^e siècle comme au I^{er}, la Bretagne est celtique. » (1)

Après la chute de la domination romaine, elle se retrouve divisée, comme elle l'était naguère, en peuplades ou clans, ayant chacun à sa tête un chef élu à vie. Les membres de chacun de ces clans sont unis entre eux par une solidarité extrêmement étroite. Par contre, ces divers clans se jalourent mutuellement, sont souvent en lutte les uns contre les autres. Et pourtant la situation est grave. Rien n'arrête plus la poussée de ces barbares, Pictes, Scots, Saxons, qui, de longue date déjà, menaçaient la Bretagne. La désunion des Bretons va entraîner leur perte, en assurant le succès de la conquête saxonne qui, en même temps qu'elle changera les destinées de l'île, changera aussi, par contre-coup, celles de l'Armorique.

Les premières étapes de cette conquête sont assez mal connues. Dans les récits qui nous sont parvenus, il est assez difficile de démêler où finit l'histoire, où commence la légende. D'après le témoignage de Gildas, dans son *De excidio Britanniae*, ce seraient les Bretons eux-mêmes qui, pour repousser les Pictes et les Scots, auraient fait appel aux Saxons, mais ceux-ci se seraient bientôt tournés contre les Bretons, et sous la direction de leurs chefs auraient entrepris la conquête du pays. Bien que la chose en soi n'ait rien d'in vraisemblable, il n'est pas besoin de recourir à un pareil appel pour expliquer la venue des Saxons. Le retrait des dernières troupes romaines laissant l'île sans défense, explique suffisamment que ne se bornant plus à faire en Bretagne des courses de pillage, ils prétendent s'établir à demeure dans le pays, et s'en assurer la possession par les armes.

Dès le milieu du V^e siècle, les envahisseurs avaient remporté d'importants succès ; une partie de l'île était en leur pouvoir. Ces succès des Saxons avaient été accompagnés de grandes dévastations. Parmi les Bretons échappés au massacre, les uns s'enfuirent dans les montagnes. D'autres pour être plus sûrs d'échapper à la fureur des Saxons, se décidèrent, comme bien d'autres le feraient après eux, à émigrer vers les contrées d'outre-mer, et à y chercher une patrie nouvelle. Certains la trouvèrent en Espagne, sur les côtes de Galice, où l'établissement de ces Bretons détermina la fondation d'un évêché. La plupart cependant n'allèrent pas aussi loin, et se dirigèrent vers l'Armorique.

Ce mouvement d'émigration vers l'Armorique prit bientôt des proportions considérables. La présence au concile de Tours, en 461, d'un prélat du nom de Mansuétus, qualifié évêque des Bretons, est très significative en ce sens. Non moins remarquable est l'histoire de ce chef breton, Riothime, qui, quelques années plus tard, à la tête de douze mille de ses

compatriotes, se dirigea, pour répondre à l'appel de l'empereur Anthemius, vers la cité de Bourges menacée par Euric, roi des Wisigoths. Riothime subit une grave défaite près de Déols, et se réfugia avec les débris de son armée chez les Burgondes. Bien que le contraire ait été soutenu, il paraît infiniment probable que Riothime et son armée ne venaient point directement de l'île de Bretagne, mais plutôt d'Armorique. D'ailleurs Sidoine Appolinaire montre expressément les Bretons établis sur la Loire. Ils devaient déjà être très nombreux, pour avoir fourni à Anthemius un contingent aussi considérable. Le mouvement d'émigration se prolongea pendant tout le VI^e siècle. A la fin de ce siècle, les Bretons occupent solidement la plus grande partie de la péninsule armoricaine. En somme, ils sont déjà installés dans les régions où on les trouvera établis au IX^e siècle. Déjà, ils ont donné leur nom au pays qu'ils occupent. On l'appelle Bretagne.

A défaut d'une histoire précise et détaillée, nous pouvons du moins nous faire une idée générale des conditions dans lesquelles se réalisa l'établissement des Bretons dans la péninsule. Contrairement à une théorie qui prétend que cet établissement se serait réalisé de façon essentiellement pacifique, tout porte à croire au contraire que les Bretons s'imposèrent avant tout par la force. C'est ce qu'implique un passage célèbre du poème historique écrit au IX^e siècle par le moine franc Ermold le Noir en l'honneur de l'empereur Louis le Pieux. On a, il est vrai, essayé d'atténuer la portée de ce texte, mais il paraît bien être « l'écho des plaintes des Gallo-Romains d'Armorique contre les Bretons ». D'après Ermold, les Armoricains auraient eu pitié des Bretons fugitifs, et leur auraient fait un accueil fraternel. Des terres auraient été concédées aux Bretons, en considération de leurs malheurs et de leur qualité de chrétiens. Mais au lieu de se montrer reconnaissants d'un pareil accueil, les Bretons se seraient peu à peu emparés du pays. On peut faire des réserves en ce qui concerne les sentiments fraternels prêtés par Ermold aux Gallo-Romains vis-à-vis des Bretons. Il les exagère peut-être, dans le but de mieux souligner l'ingratitude des Bretons refusant d'accomplir les conditions auxquelles leur avaient été faites des concessions de terre, et guerroyant au contraire leurs bienfaiteurs, des lors qu'ils se sentent les plus forts. Ce n'est là qu'un détail. L'essentiel c'est que les Bretons se sont emparés du pays par la force. Tous les indices du reste convergent en ce sens, et l'on s'explique ainsi que bientôt les deux races se trouverent séparées l'une de l'autre par un fossé profond.

Dans la partie de la péninsule où les insulaires se sont établis, et dont ils ont fait une Bretagne nouvelle, en y implantant leur langue et leurs mœurs, il y a lieu de distinguer deux zones. C'est qu'en effet la bretonisation du pays ne fut pas partout également profonde. A côté d'une zone que l'on peut qualifier purement bretonne, sous réserve toutefois de la persistance, ça et là, d'îlots romans, il y eut une zone mixte, dans laquelle les Bretons s'établirent moins nombreux, tandis qu'au contraire la population gallo-romaine y restait fort dense. Dans cette zone mixte où breton et roman étaient concurremment parlés, l'usage de la langue bretonne ne devait pas se maintenir toujours. Il était destiné à disparaître par la suite, du X^e au XII^e ou XIII^e siècle, plus ou moins tôt suivant les localités. Du moins les noms de lieux portent jusqu'à nous le témoignage que le breton y fut jadis parlé... Dans l'autre zone au contraire, la plus occidentale, la bretonisation fut assez profonde pour résister aux siècles, de telle sorte qu'aujourd'hui encore les habitants parlent la langue bretonne que leurs pères ont jadis apportée d'outre-mer, faisant ainsi revivre à cette extrémité de la Gaule le parler celtique (2).

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.
(Histoire de Bretagne, Tome 1^{er}, Ch. II -
Librairie Plihon, Rennes
et Librairie Plon, Paris.)

(1) J. LOTH, l'émigration bretonne en Armorique, p. 102.

(2) Selon une thèse soutenue de nos jours par un celtisant connu il serait possible que les Bretons aient trouvé en arrivant en Armorique une population qui n'avait pas encore totalement abandonné la langue gauloise.

Abonnez votre Ecole
à « SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE »

Utilisez notre formule des abonnements
multiples :

6 F par exemplaire supplémentaire

LE MILIEU NATUREL EN BRETAGNE

1 - GÉNÉRALITÉS

A) SITUATION

La Bretagne — **Breiz** — est une péninsule comprise :
■ entre la Manche — **Mor Breiz** — au nord et l'Océan Atlantique — **Mor Atlantel** — au sud,
■ à l'ouest d'une ligne unissant l'embouchure du Couesnon à la Baie de Bourgneuf.
Elle constitue la partie occidentale du Massif Armoricaïn.

B) DIMENSIONS

La superficie de la Bretagne, 35.000 km², est équivalente à celle de la Belgique ou des Pays-Bas et représente le 1/18^e de la superficie de l'Etat français.

Ses dimensions maximales sont de 250 km. de l'Est à l'Ouest et de 170 km. du Nord au Sud.

C) UNITE ET DIVERSITE

L'unité de la Bretagne résulte notamment de :
— son caractère péninsulaire,
— sa situation excentrique par rapport aux grands courants de civilisation continentaux,
— de son relief,

— du sentiment qu'ont ses habitants d'appartenir à un même peuple qui plonge ses racines dans une histoire vieille de plus de 2.000 ans.

Sa grande diversité s'explique en particulier par :
— la variété des paysages où s'opposent les riches plaines du Bassin de Rennes et les landes sauvages des Monts d'Arrée, et s'harmonisent les charmes de la terre et de la mer,
— la variété aussi des genres de vie,
— l'utilisation par ses habitants de deux langues qui, parlées de nos jours, conjointement, par un grand nombre de Bretons, se caractérisent cependant chacune par un domaine géographique naturel nettement défini : le Breton à l'Ouest et, à l'Est, le Français sous sa forme littéraire ou un dialecte d'origine romane, le **gallo**, supplanté de plus en plus par la langue française.

La conjugaison de ces différents traits conduit traditionnellement à distinguer dans notre pays :

ARVOR, le pays de la mer, et ARCOAD, le pays des bois,
BREIZ-IZEL, la Basse-Bretagne, bretonnante, et BREIZ-UHEL, la Haute-Bretagne, romane de langue,

2 - RELIEF

L'armature du relief du Massif Armoricaïn, dont la Bretagne occupe la plus grande partie, est constituée par deux chaînes isolant des bassins et des plateaux.

L'ensemble date de la seconde moitié de l'ère primaire et appartient à la série des plissements hercyniens qui portèrent à une très haute altitude les sédiments dévoniens, siluriens ainsi que les fragments du socle cristallin qui constituent l'essentiel du sol de notre pays. C'est aujourd'hui une **plate-forme d'érosion**, une **pénéplaine** qui, amorcée dès la fin du Primaire, fut encore rabotée au début du Tertiaire.

A) LES CHAINES

Ces deux chaînes, aux plis très relevés, usés jusqu'à la racine par l'érosion, sont constituées de grès (le grès armoricaïn) parfois métamorphosés en quartzites très résistants, et de schistes.

a) LA CHAINE NORD.

Elle forme un alignement de hauteurs sensiblement parallèles à la côte dont les principaux éléments sont, de l'Ouest à l'Est :

- **Menez Are** (la montagne d'Arrée) qui comporte :
— des sommets arrondis : **Tuchenn-Kador** qui, avec 384 mètres, est le point culminant de la Bretagne, et **Menez Sant-Mikél** (Mont Saint-Michel-de-Brasparts), 382 mètres.
- des crêtes déchiquetées : **Roh Trevezel**, **Roh Tredudon**, Rochers du **Kragou**,
- des marais, tels ceux du **Yeun Elez**, aujourd'hui noyés par les eaux du barrage de Saint-Herbot.
- **Mene-Bre** (Le Méné-Bré), 302 mètres.
- **Les croupes du Méné** qui culminent à 340 mètres au Signal de Bel Air.

- Les hauteurs de Bécherel, Fougères et Saint-Aubin-du-Cormier.

b) LA CHAINE SUD.

Ses principaux sommets s'alignent selon une direction ONO/ESE dite direction armoricaïne. Ce sont :

- Les **Menez Du** (La Montagne Noire) dont les points les plus élevés sont le **Toull-al-Laeron** (326 mètres) et le **Menez Hom** (330 mètres).
- **Les Landes de Lanvaux**, entre Blavet et Vilaine (175 m.).
- **Le Sillon de Bretagne**, entre Vilaine et Loire (90 à 100 m.).

B) LES PLATEAUX

De nature cristalline, granites et gneiss, ils correspondent à l'ancienne surface d'érosion. Ils constituent deux zones de relief qui s'inclinent en pente douce vers la Manche et l'Atlantique.

a) Les plateaux du Nord.

Ils portent généralement les noms des « pays », dont ils constituent l'essentiel :

- **Leon** (le Léon) à l'ouest, qui s'étend jusqu'à la rivière de Morlaix,
- **Treger** (Le Trégor), au sol recouvert d'un limon fertile,
- **Gouelou** (Le Goelo), région de Paimpol,
- **Penthièvre**, autour de Saint-Brieuc et de Lamballe,
- **Clos Poulet**, la région de Saint-Malo, dont le nom est une déformation de **Plou Aleth**.

b) Les plateaux du Sud.

- Ce sont les plateaux de :
- **Kerne** (Cornouaille), pittoresque et verdoyant,
 - **Bro Wened** (Le Vannetais),
 - **Le Pays de Guérande**.

C) LES DEPRESSIONS CENTRALES.

Ce sont deux bassins d'érosion qu'encadrent au Nord et au Sud les chaînes que nous venons de décrire et que séparent au centre les plateaux de **Rohan** et de **Porhoët** (255 mètres en forêt de Paimpont).

a) **Le Bassin de Châteaulin (Plénenn Castellin)**, à l'Ouest, est enserré entre le Menez-Are et les Menez-Du. De nature sur-

tout schisteuse, il est drainé par l'Aulne qui coule dans une vallée souvent très encaissée.

b) **Le Bassin de Rennes (Plénenn Roazon)**, creusé, à l'Est, dans les schistes briovériens, partiellement recouvert de dépôts sédimentaires tertiaires, faluns calcaires et sables pliocènes, constitue un bon terroir agricole arrosé par la Vilaine.

Per HONORE.



PENNAD BERR evid ar Vrezonegerien

BREIZ : AR VRO

Emañ Breiz e Kornog Europa, mor endro dezi diouz tu an Hanternoz (**Mor Breiz**), ha diouz tu ar Huz-Heol hag ar Hreisteiz (**Mor Atlantel**). Diouz tu ar Zav-Heol pe Reter emañ stag Breiz ouz an Douar-braz : eur **gourenez** eo-hi eta.

TOROSENNADUR BREIZ :

Koz-tre eo douar Breiz, stummet m'eo bet e-pad an **Amzer-vez genta**. Setu perag eo bet uzet ar menezioù gant ar **hrignerez**. Euz ar Hornog beteg ar Reter, bez ez eus diou **aradennad-venezioù**. Aradennad an Hanternoz eo **Menez Are**, ennañ uhella

krehañ Breiz, **Tuchenn Gador** (384 m.), ha pelloh wardu ar Reter, **Mene-Bre**, tost da Wengamp, ha **Lanneier ar Mene**. Er Hreisteiz, emañ ar **Menezioù Du** (Toull-al-laeron, 328 m.), **Lanneier Lanvaos** ha **Kein-Breiz**.

Etre an diou aradennad-se ez eus diou blénenn kleuziet gant ar hrignerez : **Plénenn Castellin**, diouz tu ar Hornog, **Plénenn Roazon**, diouz tu ar Reter. War-du an Hanternoz kerkoulz ha war-du ar Hreisteiz e tiskenn an douar tamm-ha-tamm, o stumma eun toullad **pladennou** a vez greet outo ar **Penteür**, **Bro-Quelou**, **Bro-Dreger**, **Kerne** ha **Bro-Wened**.

3. - Marevez ar brezoneg-breman - Période du breton moderne
(De 1650 à nos jours)

par A. KRAVEL

A - de 1650 à 1800

LA LANGUE

● LIMITES.

Les documents du XVII^e siècle dont on dispose (des cartes et un ouvrage de 1636) indiquent que la langue bretonne était, à cette époque, en usage dans une zone débordant quelque peu à l'est la limite actuelle. Le breton est donné comme étant parlé depuis Saint-Quay-Portrieux, au nord, jusqu'au pays de Guérande, au sud. La zone bretonnante atteint Châtaudren, Quintin, Loudéac, Rohan, Questembert, traverse la Vilaine au nord de La Roche-Bernard, descend par Herbignac jusqu'au Pouliguen.

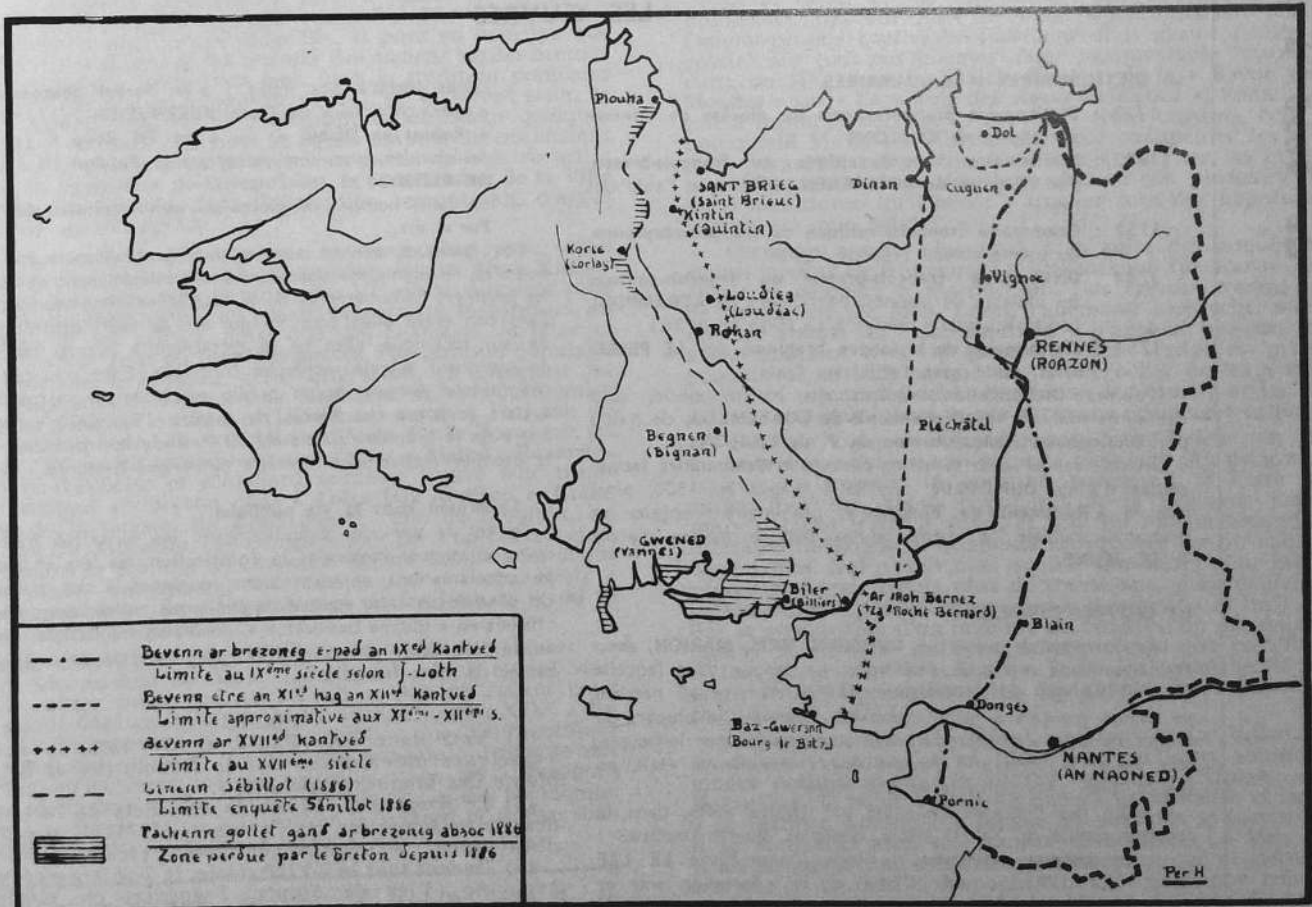
● QUI LA PARLE ?

Le breton est toujours la seule langue pratiquée en Basse-

Bretagne par la grande masse du peuple, en dehors des grandes villes.

La rareté des relations directes entre les bretonnants et la Haute-Bretagne et le reste de la France ne favorise pas la pénétration du français dans l'ouest breton (seuls les ports, très actifs, sont fréquentés par des étrangers au pays).

En somme, les bretonnants constituent toujours dans l'ouest de la province une masse compacte dont l'assimilation, au point de vue linguistique, est loin d'être réalisée. La Révolution, en définitive, malgré les courants d'idées plus intenses qu'elle créera avec le reste de la France (et qui auront surtout le français comme moyen d'expression), n'entamera guère l'unité de cette masse.



Les limites de la langue bretonne

● RÔLE DES ÉCOLES.

Les véritables écoles semblent avoir été peu nombreuses au XVIII^e siècle, et ne paraissent pas avoir été un facteur très actif de francisation (dans les collèges et les séminaires, l'enseignement était dispensé en latin). On doit relever qu'un nombre relativement important de bretonnants — bénéficiant d'une sorte d'« enseignement mutuel » ou ayant fréquenté de « petites écoles » de village — savent lire leur langue : l'édition d'ouvrages en breton atteste l'existence d'une certaine « clientèle » pour la littérature pieuse, dans cette langue.

Les Révolutionnaires essaieront de multiplier rapidement le nombre des écoles, et l'emploi des langues régionales sera, tout d'abord, encouragé. Par la suite, la Convention condamnera les parlers régionaux, accusés de ne servir « que les fanatiques et les contrerévolutionnaires ! » Cependant, la loi du 27 brumaire an III admettra « l'usage de l'idiome du pays comme moyen auxiliaire. » Au reste, l'organisation d'un enseignement primaire généralisé n'aboutira pas, et les efforts dans ce sens ne seront repris que longtemps après la Révolution (1).

● L'INTÉRÊT PORTE A LA LANGUE BRETONNE.

Le breton commence à attirer l'attention d'un certain nombre de lettrés. Des hommes d'étude se préoccupent de relever le vocabulaire breton et de codifier sa grammaire. Hors de Bretagne, des esprits curieux s'intéressent à la langue bretonne. Quelques chercheurs se mettent en quête d'œuvres rédigées dans cette langue : ils sauvent ainsi des ouvrages

dont il ne serait, sans eux, resté aucune trace (exemplaires uniques d'œuvres en breton, conservés à la Bibliothèque du roi, devenue par la suite la Bibliothèque Nationale).

La fin du XVIII^e siècle verra se manifester les « Celtomanes » (Le Brigant, La Tour d'Auvergne) (2) dont les théories fantaisistes sur la langue bretonne (langue originelle de l'humanité...) n'auront pas été inutiles : elles auront attiré l'attention de vrais savants sur le breton et les langues celtiques.

On notera enfin, au XVIII^e siècle, le geste des Etats de Bretagne prenant à leur charge l'édition des Dictionnaires bretons de Grégoire de Rostrenen et de Le Pelletier.

● FIXATION DE LA LANGUE ÉCRITE - LA RÉFORME DU PÈRE MAUNOIR.

C'est un Haut-Breton, le jésuite Julien Maunoir, qui, ayant appris le breton pour les besoins de son apostolat, fixe les premières conventions d'un orthographe de notre langue et les grandes lignes de sa grammaire : il publie, en 1659, un Dictionnaire et une Grammaire « en langue Armorique » dans « le Sacré Collège de Jésus ».

L'innovation essentielle de Maunoir est de noter dans l'écriture les mutations de consonnes à l'initiale. Malgré des imperfections inévitables pour l'époque, l'orthographe qu'il utilise constitue un gros progrès par rapport aux pratiques jusque-là observées. Sa réforme sera complétée, au XIX^e siècle et au XX^e siècle, par plusieurs mises au point imposées par les progrès de la linguistique et de la pédagogie.

LES ŒUVRES

a) DICTIONNAIRES et GRAMMAIRES :

- 1723 : **Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes**, par Pierre de CHALONS ;
- 1732 : **Dictionnaire français-celtique ou français-breton**, par Grégoire de ROSTRENNEN, édité avec l'aide des Etats ;
- 1738 : **Grammaire française-celtique ou française-bretonne**, du même auteur (réédité l'an III) ;
- 1744 : **Dictionnaire français-breton ou français-celtique** du dialecte de Vannes, par Cillart de KERAMPOUL (édité à Leyde ; réédité à La Haye en 1756) ;
- 1752 : **Dictionnaire de la langue bretonne**, par LE PELLETIER, édité avec l'aide des Etats.

D'autres Dictionnaires, rédigés au XVIII^e siècle, sont demeurés manuscrits (**Dictionnaire de COATAMLEM**, de 8 800 p. ; **Dictionnaire français-breton de P. de CHALONS**).

On doit ranger dans la même période la **Grammatica latino-celtica** d'Alain DUMOULIN, publiée à Prague en 1800, ainsi que le « **Rudiment du Finistère** », grammaire française et bretonne, publiée la même année par le maître d'école T. LE JEUNE.

b) ŒUVRES DIVERSES :

Les ouvrages de piété des GUÉGUEN, BRIS, MARION, etc... connaissent de multiples rééditions. La langue dans laquelle ils sont rédigés est généralement mêlée d'un grand nombre de termes français à peine bretonnés (comme, la plupart du temps, dans les « mystères »). La langue parlée par le peuple, telle qu'on la connaît à travers divers documents, était, en réalité, bien plus correcte et plus pure...

A côté des ouvrages de piété, on trouve enfin, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, quelques œuvres profanes :

- les **poèmes satiriques** du juge Claude-Marie LE LAE (1745-1791) : « **Ar C'hi** », et le « **Sarmoun war ar maro a Vikeal-Morin** ».
- quelques **pièces de théâtre**, au reste demeurées manus-

crites jusqu'à nos jours : « **Ar Farvel goapaer** », un « opéra-comique » de Pascal KERENVEIER († 1794), — « **Robart an Diaoul** », — « **an Tri Roue** » (on doit mentionner aussi une remarquable **Passion de Laurens AR RICHOU**) ; — un petit nombre de pièces de vers, comme « **Ar Bugel Fur** », etc...

Ces quelques œuvres sans grande portée, mais qui, par endroits, ne manquent cependant pas d'intérêt, sont en somme les premiers balbutiements de la littérature bretonne moderne. Sans lien entre elles pour ce qui est de leur inspiration ou de leur technique, elles ne se rattachent à aucune tendance, ne marquent aucune recherche concertée. Elles n'auront touché, à leur époque, qu'un public extrêmement restreint, — à part certaines des pièces de théâtre (3). Ce n'est qu'au cours de la première partie du XIX^e siècle que prendra corps le premier mouvement littéraire de langue bretonne.

c) Le breton dans la vie publique.

Durant la période révolutionnaire, les autorités font traduire en langues régionales la Constitution, les lois et décrets, les proclamations et instructions, quelquefois des nouvelles. On possède de cette époque de copieuses collections de textes officiels en « idiome bas-breton », généralement rédigés, comme on l'a déjà dit, la plupart des ouvrages de piété, en une langue semée de mots français.

NOTES

(1) Voir dans « **Ar Falz** », n° 5-6 1965, la note : « **Quelques observations sur la Révolution et le problème des langues régionales** ».

(2) **Le Brigant** : « **Éléments succincts de la langue des Celto-Gomérites ou Bretons** » (1779). — **La Tour d'Auvergne** : « **Origines gauloises** », etc...

(3) **Durant tout le XVIII^e siècle, le Théâtre en langue bretonne (Vies de Saints, Tragédies en plusieurs journées) continue à connaître un grand succès dans les campagnes, notamment dans le Trégor.**

Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le "BARZAZ-BREIZ"

I. — PRÉSENTATION DU "BARZAZ-BREIZ"

EDITIONS

Le **Barzaz-Breiz** eut trois éditions importantes :

1°) 1839 et 1840, édition en deux volumes contenant 33 chants historiques, 17 chants d'amour, 5 chants religieux, 28 mélodies notées ;

2°) 1845 et 1846, édition augmentée de 33 nouvelles ballades historiques, 46 mélodies notées ;

3°) 1867, aucun chant nouveau, seulement de nouveaux épisodes, 73 mélodies notées.

Le recueil, dans l'édition définitive de 1867, se divise en trois parties :

1°) **Chants mythologiques, héroïques, historiques et ballades**

(57) ;

2°) **Chants de fêtes et chants d'amour** (14) ;

3°) **Légendes et chants religieux** (7).

Un appendice est réservé à « **La complainte de la Dame de Nizon** », qui fut composée en l'honneur de la mère de La Villemarqué.

Chaque chant est accompagné d'un argument et de notes abondantes dans lesquelles La Villemarqué indique parfois le nom du chanteur et l'endroit où a été recueilli le poème et expose ses propres conceptions sur les circonstances qui lui ont donné naissance.

Dans les dernières pages de l'ouvrage, on trouve la notation musicale de 73 chants.

LA QUESTION DU « BARZAZ-BREIZ »

LA THESE DE LA VILLEMARQUE

Dans la copieuse introduction qu'il a placée au début du « **Barzaz-Breiz** », La Villemarqué tente d'établir l'origine des chants populaires qu'il avait recueillis. Il pose en principe que les souvenirs druidiques et les poèmes des anciens bardes bretons se sont perpétués à travers les âges dans la tradition populaire orale. « Ainsi les poètes nouveaux, écrit-il, ne brisèrent point la harpe des anciens bardes, ils y changèrent seulement quelques cordes. » Et il prétend retrouver la poésie savante de ces anciens bardes dans les chants de la première partie de son recueil : **Les Séries, la Prophétie de Gwenc'hlan, la Submersion de la Ville d'Is, le Vin des Gaulois**, dont l'inspiration remonterait, d'après lui, au V^e et au VI^e siècles.

À côté de cette poésie bardique se serait développée, selon La Villemarqué, une poésie plus populaire, œuvre des « **Kloareged** » ou écoliers, qui, vers le milieu du VI^e siècle, auraient composé des chants inspirés par les grands événements historiques, les catastrophes et les crimes, ainsi que des chansons de fêtes et d'amour. Ensuite, tout au long des siècles, l'inspiration populaire aurait contribué à enrichir cette littérature, en chantant les grands événements de l'histoire de Bretagne. Ainsi la lutte entre Nomenoé et Charles le Chauve (IX^e siècle) serait à l'origine du « **Tribut de Nomenoé** ». Les victoires d'Alain Barbe-Torte sur les Normands (X^e siècle) seraient évoquées dans « **Alain-Le-Renard** ». Les amours d'Héloïse et d'Abélard auraient trouvé leur transposition poétique en breton dans « **Loiza hag Abalard** ». Enfin, la guerre de la maison de Blois contre celle de Monfort, les exploits de Du Guesclin, la conspiration de Pontalleg, etc... auraient fourni la matière de chansons encore connues au début du XIX^e siècle. En somme, les poèmes du « **Barzaz-Breiz** » constituent une sorte de « **Légende des siècles bretons** », où se reflète la conscience nationale.

« Est-il vrai, ajoute La Villemarqué, que ces poésies ne remontent pas au-delà du XVI^e siècle ? Mais alors, autant vaut les croire toutes modernes, car il n'y a pas de raison pour qu'elles soient nées au XVI^e plutôt qu'au XIV^e ou au XIX^e. » En tout cas, La Villemarqué prétend ne publier que d'authentiques chants populaires, dont la composition remonte à l'époque des événements qu'ils mentionnent, recueillis dans les campagnes bretonnes, de la bouche des pâtres, des fileuses et des mendiants. Son travail se serait borné à retrouver la version primitive sous les déformations de la tradition orale.

Le BARZAZ-BREIZ, réédité par les Presses de la Cité, est en vente dans toutes les bonnes librairies (20 F. : 1 vol. relié).

LA CRITIQUE

Cette thèse de La Villemarqué fut admise, presque sans discussion, pendant près de vingt ans, tellement elle flattait l'amour-propre breton et tellement était grand l'enthousiasme suscité par tous ces poèmes d'une incontestable beauté. Cependant, en 1857, dans un article fameux de la « **Revue des Deux Mondes** » sur « **La poésie des Races Celtiques** », Renan commençait à formuler certaines réserves. « Nous croyons, écrit Renan, que quand M. de La Villemarqué veut commenter les morceaux qu'il aura l'éternel mérite d'avoir mis au jour, sa critique est loin d'être à l'abri de tout reproche, et que plusieurs des allusions historiques qu'il pense y trouver sont des hypothèses plus ingénieuses que solides. »

Quelques années plus tard, à la suite des enquêtes folkloriques menées en Bretagne, La Villemarqué fut accusé de supercherie et comparé à Macpherson. Des érudits comme d'Arbois de Jubainville, Le Men, Luzel, l'allemand Liebrecht, montrèrent que les chants du « **Barzaz-Breiz** » n'avaient que des rapports assez lointains avec la gaucherie des véritables productions populaires. La Villemarqué se vit reprocher de les avoir forgés de toutes pièces. Le débat passionna les esprits et La Villemarqué eut ses détracteurs et ses partisans également acharnés.

C'est au Congrès Scientifique de Saint-Brieuc, en 1872, que la discussion atteignit son point le plus aigu. Au programme des travaux se trouvait la question suivante : « **Faire l'histoire authentique des chants populaires de la Bretagne jusqu'à nos jours** ». Luzel traita le sujet, et tout en reconnaissant la valeur littéraire du Barzaz, il accumula les preuves contre l'authenticité des poèmes. Nul n'était plus qualifié que Luzel pour instruire ce procès, puisque, depuis plus de trente ans, il recueillait scrupuleusement dans les campagnes les « **gwerziou** » et les « **soniou** ». Sur la proposition d'un membre du congrès, on décida de ne pas publier le mémoire de Luzel, sous prétexte que La Villemarqué n'était pas présent à la lecture. Luzel, en revanche, le fit éditer à ses frais. (**De l'authenticité des chants du « Barzaz-Breiz », Saint-Brieuc, 1872.**)

Contre les attaques visant son œuvre, La Villemarqué ne se défendit jamais. À sa place, ses partisans soutinrent une longue polémique dans le journal brestois « **L'Océan** ». Retiré à Keransker, le poète restait en dehors de la mêlée et se refusait à se justifier. Lorsqu'à la longue les passions se furent apaisées, il se réconcilia avec ses anciens adversaires, Le Men et Luzel. Il aurait même fait à Luzel une confidence que ce dernier garda secrète, se bornant à la noter sur une enveloppe trouvée plus tard dans ses papiers : « **L'abbé Henry et l'abbé Guéguen, recteur de Nizon, auraient, d'après M. de La Villemarqué lui-même, établi les textes bretons du Barzaz-Breiz. Je le tiens de la bouche de M. de La Villemarqué, le 30 octobre 1890. Une photographie de ce document a été publiée dans les « Annales de Bretagne ».**

LA METHODE DE LA VILLEMARQUE

POESIE POPULAIRE ET INVENTION

S'il est établi que la plupart des poèmes du « Barzaz-Breiz » ont été inventés ou remaniés, il reste encore à préciser dans quelle mesure et selon quelles méthodes La Villemarqué et ses collaborateurs ont transformé les chants populaires. De nombreuses études ont été publiées sur la question, sans que le problème ait été résolu de façon satisfaisante, car, jusqu'à présent, les manuscrits n'ont pu être consultés (1). Pour comprendre la méthode employée, il faut se rappeler que la Villemarqué, encore très jeune à l'époque où il collectait la matière du « Barzaz-Breiz », entre 1835 et 1839, subissait à l'époque une triple influence :

1°) **L'influence du Romantisme**, et particulièrement du Romantisme allemand, qui lui fournissait des modèles de ballades ;

2°) **L'influence de la littérature galloise**, avec laquelle son séjour au Pays de Galles, en 1838 et 1839, lui avait permis de faire connaissance. Il introduira dans le texte des poèmes de son recueil des termes empruntés au gallois, comme « **barzaz** », « **maour** », « **goaf** », etc. ;

3°) Enfin, il était animé d'un ardent patriotisme breton, qui devait le conduire à découvrir dans les chants populaires une tradition et une conscience nationales.

On peut ainsi, à la suite de Joseph Loth (**Chrestomathie Bretonne**), distinguer trois sortes de chants dans le « Barzaz-Breiz », suivant la part plus ou moins grande que La Villemarqué et ses collaborateurs ont prise dans l'élaboration de l'ouvrage.

1°) **Les chants inventés**. — Ce sont tous ceux qui se rapportent à l'histoire de la Bretagne ancienne, aux Gaulois, à Arzur et à Merlin, comme par exemple le **Vin des Gaulois**, la **Marche d'Arthur**, le **Tribut de Noménoé**.

2°) **Les chants démarqués**. — La Villemarqué a donné une allure ancienne et historique à des chansons qui ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle ou du XVIII^e siècle, en transformant des faits divers en épisodes historiques et en remplaçant par exemple le mot « soldat » par celui de « croisé ».

3°) **Les chants arrangés**. — Les chansons d'amour et les ballades ont bien une origine populaire, mais elles ont subi d'importantes modifications, en ce qui concerne la langue tout au moins.

QUELQUES EXEMPLES

Quelques exemples montreront la façon dont procédait La Villemarqué :

● **Les Séries ou le Druide et l'Enfant - Ar Rannou (I)**. — « C'est, dit La Villemarqué, un dialogue entre un Druide et un enfant. Il contient une récapitulation, en douze questions et douze réponses, des doctrines druidiques sur le destin, la cosmogonie, la géographie, la chronologie, l'astronomie, la magie, la médecine, la métépsychose... » En fait, ce poème est tiré de « Gousperou ar Raned » (les Vêpres des Grenouilles), sortes de litanies burlesques, dont la valeur comique provient de la rencontre fortuite de mots bizarres. L'imagination de La Villemarqué a découvert dans cette fantaisie populaire une profonde poésie scientifique. Il a largement utilisé les traditions galloises et les poèmes de Merlin.

● **Lez-Breiz (XI)**. — D'après l'argument de La Villemarqué, Lez-Breiz serait le surnom de Morvan, rival de Louis le Débonnaire et champion de l'indépendance bretonne au IX^e siècle. En réalité, utilisant une vague similitude de noms, il a arrangé une chanson ayant trait aux exploits de Jean de Lannion, seigneur de Les Aubrays, qui s'illustra sous Louis XIII par deux duels heureux. D'autre part, beaucoup de circonstances du poème sont empruntés au cycle gallois de Peredur.

● **Le retour d'Angleterre - An Distro eus a Vro-Zaoz (XVII)**. — Ce poème, présenté comme un épisode de la conquête de l'Angleterre, au XI^e siècle, par les Normands aidés des Bretons, fut utilisé par Augustin Thierry comme pièce justificative. Pour sa composition, La Villemarqué s'est inspiré d'une chanson populaire bien connue, racontant l'histoire de Silvestrig, jeune soldat du Trégor, enrôlé au temps de Louis XV par un sergent recruteur.

● **Le Clerc de Rohan - Kloareg Rohan (XXIII)**. — Une chanson de la fin du XVII^e siècle relatait les tribulations de la

marquise de Gange, surnommée « La Belle Provençale », assassinée en 1667 par ses deux beaux-frères. Luzel a recueilli cette complainte dans ses « **Gwerziou Breiz-Izel** », sous le titre « **Markez Degange** » et A. Le Braz lui a consacré une étude dans les « **Mélanges d'Arbois de Jubainville** ». La Villemarqué la fait remonter au XIII^e siècle, l'héroïne en devient Jeanne de Rohan, fille d'Alain, vicomte de Rohan. La marquise de Gange s'appelait Diane de Rusan, forme dans laquelle le poète n'a pas hésité à reconnaître une altération de Rohan.

● **La filleule de Du Guesclin - Fillorez an Aotrou Gwesklen (XXIX)**. — Il ne semble pas que les exploits de Du Guesclin aient laissé une trace quelconque dans les chansons bretonnes. Luzel a retrouvé le texte populaire dont s'est inspiré La Villemarqué : une jeune fille de la campagne se tue pour échapper à un chenapan ; elle est ensuite vengée par son amoureux. Le brigand de la chanson populaire s'appelle Rosmelchon que La Villemarqué transforme en Rogerson, autrement dit l'aventurier Roger David qui, au service des Anglais, fut battu par Du Guesclin en 1363, au château de Trogoif, entre Morlaix et Guingamp.

● **Le Vassal de Du Guesclin - Gwaz Aotrou Gwesklen (XXX)**. — L'origine de cette chanson se trouve dans la gwerz de « Yannig ar Bon - Garçon ». C'est l'histoire d'un marchand de Rouen qui, venu à la foire de Carhaix, descendit à l'auberge du Cheval Blanc, où l'hôte avait l'habitude de dévaliser ses clients. Il fut sauvé par la servante. Deux versions de cette aventure ont été recueillies par Luzel. Dans le « Barzaz-Breiz », « Yannig ar Bon - Garçon » est devenu Jean de Pontorson et l'action se déroule au château de Maël-Carhaix.

On pourrait ainsi multiplier les exemples qui expliquent le mécanisme de l'embellissement des chansons populaires par La Villemarqué (1). Poussé par son patriotisme breton, il rattache sans cesse à la grande histoire les menus faits divers narrés dans la complainte. Il ennoblit les personnages et en fait les acteurs d'événements historiques importants.

Cependant, cette analyse de la méthode de La Villemarqué ne doit pas faire oublier que le « Barzaz-Breiz » est une grande œuvre à la fois lyrique, épique et dramatique, et qu'il trouve normalement sa place à côté des grands poèmes nationaux où se reflète la sensibilité d'un peuple.

LA MUSIQUE

La Villemarqué ignorait la musique et les airs notés, au nombre de 73, sont vraiment populaires et bien caractéristiques, à quelques exceptions près, de la musique bretonne par leur ligne mélodique, leur mode et leur rythme. Ils furent transcrits par les amis de La Villemarqué, Jules Schaeffer, de l'Académie royale de musique, pour l'édition de 1839 ; Audren de Kerdel pour celle de 1846 ; Sigismond Ropartz et Thielmans pour celle de 1867 (2).

P.-M. MEVEL
(Etude parue dans *Ar Falz*
juillet - août 1956.)

(1) Voir « *Nouvelle Revue de Bretagne* », 1951, numéro 2 ; Pierre Le Roux : « *Les trois moines rouges du Barzaz-Breiz* ».

(2) Sur la musique populaire bretonne, voir H. Corbes : « *Istor berr ar Sonerezh breizek* », dans « *Gwalarn* », numéros 104-105 (1937).

N.D.L.R. — A tous ceux qui voudraient étudier plus avant la question du « Barzaz-Breiz », on conseillera de se procurer le très important ouvrage de F. Gourvil :

« **Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué et le « Barzaz-Breiz, origines, éditions, sources, critique, influences** », thèse de doctorat, Imprimeries Oberthur, 1960.

Rectification. — Une substitution de note nous a fait écrire que la planche 1 de *Skol-Vreiz*, n° 2, représentait des motifs d'Art Gaulois. Il s'agissait, en fait, de motifs d'Art Irlandais. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur.

NANTES

NANTES LA BRETONNE

Il y a peu de temps, M. André Morice, maire de Nantes, devant la statue de la duchesse Anne, affirmait solennellement : « Nantes n'est pas hors de Bretagne et le pays nantais est un des pays de Bretagne au même titre que celui de Rennes ou le Vannetais, la Cornouaille, Le Léon, le Tregor, le Porhoët... Ce n'est pas quatre, mais cinq départements que compte l'ex-Duché de Bretagne. »

Cette appartenance bretonne, si souvent contestée, de Nantes et de sa région, nul ne peut plus la mettre en doute depuis que, le 15 novembre 1965, le Conseil municipal de Nantes a voté son adhésion au CELIB. Voici ce document qui marque le retour définitif de Nantes en Bretagne.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES (15-XI-1965)

« Monsieur le Sénateur-Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Madame, Messieurs,

Notre ville, depuis toujours, constitue un lieu de contact et de transition entre les régions de Bretagne, d'Anjou et de Vendée.

Cette fonction naturelle n'est sans doute pas étrangère à la désignation de Nantes comme métropole d'équilibre de ces régions.

Pourtant, administrativement, nous ne sommes rattachés qu'à la région des pays de la Loire dont notre Cité forme d'ailleurs la capitale. A ce titre, elle participe à l'élaboration des études économiques intéressant toute cette région, et nous nous en réjouissons.

Mais nous regrettons de ne pouvoir également apporter notre contribution à l'élaboration de l'avenir d'une région qui nous est chère, je veux dire cette Bretagne dont les Ducs avaient fait de Nantes leur capitale, et à laquelle nous appartenons toujours.

C'est pourquoi il nous a paru que la ville devait adhérer au Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons, dont vous connaissez l'action efficace dans la mise sur pied des programmes intéressant les départements bretons.

Nous pensons que si rien de ce qui concerne les pays de la Loire ne peut nous laisser indifférents, rien non plus de ce qui touche le sort de la Bretagne ne nous est étranger.

Trop de liens nous unissent à nos voisins du nord, et, dans le domaine de l'expansion économique notamment, nous avons conscience que notre prospérité ne saurait s'affirmer sans enracinement profond dans celle de la Bretagne, et que, pareillement, celle-ci a tout à attendre de la fortune de Nantes.

C'est donc, une fois encore, un désir de collaboration loyale, de mise en commun des efforts de chacun dans l'intérêt de tous, qui nous conduit à vous proposer, ce soir l'adhésion de Nantes au C.E.L.I.B. Cette adhésion, au surplus, permettrait à notre ville, nous en sommes persuadés, de jouer avec encore plus d'efficacité son rôle de trait d'union entre des

régions, la Bretagne et les pays de la Loire, qui apparaissent plus que jamais complémentaires dans l'Ouest français... »

DE LOURDS SOUCIS...

« Notre ville, déclarait récemment M. Morice, a vécu longtemps, trop longtemps, sur sa lancée ; Nantes était très prospère, mais on a laissé sa richesse se fondre, on ne s'est pas assez préoccupé de préparer l'avenir. Or, nous sommes en plein dans cet avenir que l'on n'a pas prévu : nous y sommes alors que la récession est générale en France et que les frontières s'ouvrent avec la surenchère des concurrences ; c'est dire combien notre position est difficile — comme en témoignent des conflits sociaux que l'on exagère d'ailleurs trop. Notre ville est dans le dernier tiers des villes françaises pour le nombre d'heures de travail perdues pour les revendications ; en fait, nos ouvriers sont angoissés par les menaces qui pèsent sur leur métier et sur la vie de leurs foyers : quand on sait que, rien que pour les chantiers navals le nombre des emplois est passé de 6 000 à 3 000, on comprend leur colère ; leurs revendications, elles se résument en une exigence : du travail. Nous n'admettons pas cette contre-publicité qui est préjudiciable à Nantes, dont on veut abusivement faire une chaudière sociale : nous allons la combattre vigoureusement car elle est injuste. »

...MAIS DE SÉRIEUX ATOUTS

« Cette région est surpeuplée ; on ne peut tout de même condamner tous ses habitants à l'émigration. La mer et la Loire sont des richesses naturelles aux possibilités quasiment illimitées, d'autant plus que le Marché commun est, par la force des choses, obligé de s'élargir, avec la Grande-Bretagne et peut-être l'Espagne : le grand port de l'Océan qu'est le nôtre sera remarquablement placé pour être un carrefour essentiel, débouché logique de la région parisienne. La qualité des hommes d'ici est un autre atout d'importance ; leur fidélité et leur valeur professionnelle font la solidité de nombreuses industries de base qui sont en plein développement et poursuivent, quoi qu'on prétende, leur expansion. Il faut ajouter à tout cela, car c'est un élément qui compte, la volonté unanime des gens d'en sortir, d'en sortir... sans sortir de chez eux, en demeurant dans leur pays. »

NANTES ET RENNES...

« Je suis intimement persuadé de la communauté d'intérêt qui lie les deux villes, éléments essentiels du développement breton ; lorsque, devant les pouvoirs publics, Rennes et Nantes apparaissent opposées, on les renvoie dos à dos : ce sont les pouvoirs publics qui gagnent et nos cités qui perdent. Qu'on le veuille ou non (et, pour ma part, je le veux), nous sommes condamnés à nous entendre car

c'est pour nous une condition de vie ou de mort... on ne doit pas jouer le jeu de Rennes contre Nantes, ou le jeu de Nantes contre Rennes, mais seulement, simplement, honnêtement, le jeu de l'expansion bretonne dans l'amitié, dans la coordination. »

NANTES EN CHIFFRES

Au dernier recensement national, le chiffre de population de la ville de Nantes proprement dite était de 246 227 habitants (222 790 en 1954) ; celui de l'agglomération nantaise de 327 450 habitants (309 000 en 1954).

Au 1^{er} janvier 1965, cette population était évaluée à 260 000 habitants pour Nantes et à 350 000 habitants pour l'agglomération.

Les prévisions attribuent à l'agglomération nantaise une population de 425 000 habitants au moins en 1975.

★ au 7 mars 1962, la population du département de Loire-Atlantique était de 794 296 habitants.

★ Le coefficient d'augmentation de population de l'agglomération nantaise entre 1936 et 1962 est de 36 %, alors que, dans le même temps, la population de la France entière ne s'est accrue que de 10 %.

★ Les moins de 19 ans sont plus nombreux, en Loire-Atlantique que dans le reste de la France, dans une proportion qui oscille autour de 8 %. La population du département est donc plus jeune que celle de l'ensemble de l'Etat.

★ La main-d'œuvre immédiatement disponible est de l'ordre de 2 000 manœuvres (dont 50 % de femmes), 600 ouvriers spécialisés (dont 50 % de femmes) et une centaine d'ouvriers divers. On estime à 2 000 le nombre des personnes qui, annuellement, peuvent être recrutées sur la place de Nantes.

★ La ville compte 1 100 commerces de détail.

★ Le port développe en bordure de la Loire 7 km de quais capables de recevoir à toutes marées des navires de 8 m de tirant d'eau ; 500 dockers, 70 postes d'accostage, 100 engins de levage, 60 000 m² de magasins et d'entrepôts sont à la disposition des utilisateurs. Le trafic (9 446 442 tonnes) en fait un des premiers ports français.

★

Les éléments de cet article sont extraits de l'étude de Yann Poilvet « Nantes métropole » paru dans « La Vie Bretonne », n^{os} 89-90.

La Vie Bretonne — 7, place de Bretagne — RENNES.

L'ORIGINE DES COIFFES BRETONNES

Selon R.-Y. CRESTON

Un an avant sa disparition, notre regretté ami René-Yves CRESTON, ethnologue, spécialiste des costumes populaires, faisait paraître une remarquable plaquette-catalogue à l'occasion de son Exposition des Coiffes bretonnes, organisée au Musée de Saint-Brieuc. Nous extrayons de cette plaquette la page ci-après où notre camarade exposait son opinion sur l'origine des coiffes.

...La Bretagne devait apporter, vers les dernières années du XVIII^e siècle, à la singularisation des modes vestimentaires et particulièrement dans celles des coiffures féminines, représentées par les coiffes et les bonnets, une originalité extraordinaire dans la conception des divers types qui, tous, prennent naissance dans les types de coiffures essentiellement fonctionnelles, l'esthétique n'y ayant qu'un rôle complémentaire, parfois fort réduit.

Coiffes de drap, coiffes de forte toile, lin et même chanvre, leur type originel se retrouve dans les œuvres du premier peintre français qui traita des paysans, LE NAIN, mais aussi, sous une forme palpable, venue jusqu'à nous dans son aspect primaire et sans transformations dues à la mode, quelques-unes des coiffes d'ordres religieux, dont l'ensemble du costume est lui aussi demeuré inchangé.

On comparera avec profit des coiffes comme celles du Cap Sizun, de Lanmeur, de Saint-Brieuc avec celle des Sœurs de l'Ordre du Saint-Esprit.

On retrouve nombre de ces coiffes du début de la singularisation et du fractionnement des types dans les œuvres d'un Brueghel ou d'un Jean Bourdichon.

Mais si les coiffes paysannes adoptées par les ordres religieux sont demeurées jusqu'à nos jours immuables dans leurs formes, ces mêmes coiffes paysannes ont évolué, se sont modifiées au cours des âges, sous l'influence tant des modes françaises du temps que sous celles des « Guises » propres à chaque paroisse, voire à telle hardiesse individuelle d'une « donneuse de ton » locale.

Cette évolution ne s'est pas faite en vase clos, à l'intérieur d'un groupe humain, d'un groupe social, mais elle a, plus ou moins directement, subi par le fait des relations économiques, des incursions, des invasions chez les peuples voisins du prestige d'esthétiques nouvelles, des influences extérieures qui ont joué dans la conception ornementale d'une population, un rôle déterminant, un rôle moteur.

Recevoir des influences extérieures émanant de sources les plus diverses et, les amalgamant, créer des formes et des motifs ornementaux que la population sentira comme siens, comme l'expression de ses conceptions esthétiques particulières, « parlant sa propre langue » si nous osons dire, telle est la situation dans laquelle se sont trouvées, à l'aube du XIX^e siècle, les diverses ethnies européennes pour ne parler que d'un lieu et d'une époque données.

Plus la Mode, avec un grand « M » c'est-à-dire la mode citadine se développait, étendait de plus en plus son aire d'expansion à de nouvelles couches sociales citadines par suite de la démocratisation plus grande des genres de vie, fonction des conquêtes sociales ou d'augmentation des « moyens » des classes possédantes et la tendance à l'uniformisation sociale résultant de l'avène-

ment de l'ère machiniste, plus son influence se faisait sentir sur les modes paysannes, les « gizioù » bretonnes : il n'est, pour s'en convaincre, que de comparer quelques coiffes, plus particulièrement celles du groupe dit de Rosporden et leur évolution durant 100 ans pour se rendre compte de l'importance des influences extérieures telles que celle de la mode parisienne de 1900-1907, popularisée par des journaux de modes à bon marché, tel, par la suite, le fameux « Petit Echo de la Mode ».

Influences fécondes parfois, mais ici, influences néfastes qui ont répandu le goût des nœuds Louis XVI, des motifs « floraux » 1900 qui juraient horriblement sur des coiffes dont le caractère général, malgré l'évolution des formes, demeurait cependant bien Breton.

Ainsi, durant une centaine d'années, du début du XIX^e siècle à celui du XX^e, les coiffes bretonnes, pour ne parler que d'elles, de coiffes **fonctionnelles**, sont devenues **coiffures**, emblèmes de groupes humains, symboles d'unités territoriales plus ou moins historiquement constituées, sortes de petites nations ayant leurs frontières naturelles, séparées les unes des autres par leur volonté d'être « elles mêmes » avec leurs caractères particuliers, leur psychologie collective, leurs esthétiques particulières « nationales » (cf les Bigoudens).

L'apogée de leur évolution peut se situer en général (car chaque groupe n'a pas évolué en même temps que les autres, l'évolution étant facteur des influences économiques et de l'évolution de celles-ci) vers 1830-1850.

Puis les conditions de vie, le rythme de la civilisation machiniste lui font descendre l'autre côté de la pente, vers l'uniformisation et le nivellement général contre lequel, instinctivement, inconsciemment aussi, réagissent les forces vives de la jeunesse des différents peuples, préparant peut-être une renaissance dont il ne nous est pas encore permis d'entrevoir ni l'ampleur, ni les caractères, ni la forme.

R.-Y. CRESTON

« Les coiffes bretonnes du XIX^e siècle dans la vie et dans l'art » (1963) livret édité par la Municipalité de Saint-Brieuc à l'occasion de l'Exposition préparée par notre ami aux Musées de la ville.

Coiffes bretonnes vers 1850 selon Lalaisse.



la Guerche de Bretagne



Rosporden

Education bretonne, éducation européenne (suite)

De toute façon, l'Etat voudrait-il tout assurer qu'il ne le pourrait sans doute pas.

Aussi ne faut-il pas s'étonner, devant tant d'insuffisances manifestes, que se soient révélées spontanément quelques créations éducatives.

PREMIERS ESSAIS

Chacun a pu remarquer le développement de nos écoles bretonnes d'été. Mais leur foisonnement un peu anarchique, leurs rivalités parfois, l'aspect souvent partiel de leur effort, nuisent à leur efficacité, même si les besoins justement ressentis par les responsables les amènent à transformer tel stage en « Université Populaire d'Été ». Ces écoles d'été se développeront encore afin de dominer et de faire servir le « Temps des Loisirs », et elles devraient permettre à la Bretagne d'affirmer sa vocation à un tourisme d'enrichissement humain, non d'affaiblissement.

Par ailleurs l'effort des Léonards mérite attention. Ils sont peut-être en train de découvrir et de forger les cadres nécessaires à la structuration d'une société nouvelle. En Léon, « démocratie, hier « méricale » selon André Siegfried, les structures de l'ancienne société rurale, si elles s'effacent, n'ont pas encore tout à fait disparu. Bien qu'ils se dégradent aussi, le sens de la communauté, le sens de la valeur première et du respect de la nature, demeurent. Les difficultés économiques, durement maîtrisées, viennent d'aboutir à la création d'une Société d'Economie Mixte pour l'équipement du Nord-Finistère, où tous les secteurs économiques sont pris dans leur interdépendance : agriculture, industrie, tourisme, habitat, problèmes sociaux. Un embryon de réseau éducatif pour adultes, né des mouvements d'action rurale, peut être considéré comme soutenant l'ensemble.

Le Léon aujourd'hui se sent et se sait solidaire de Brest. Il n'est pas sûr encore que Brest, qui fut jusqu'à présent la ville la moins bretonne de toute la Bretagne, le lui rende, ou bien qu'elle ne le fasse qu'au prix d'une perte d'âme. La reconstruction anonyme et les bâtiments impersonnels de Brest contrastent trop avec les enclos paroissiaux, expression artistique volontaire d'une communauté consciente de soi et inspirée par des notables d'ailleurs groupés en une confrérie de « Maîtres-ès-Arts », pour ne pas révéler le conflit possible.

Il n'est plus vain cependant d'espérer que les essais divers en cours depuis 15 ans préparent la réussite d'une nouvelle société soudée et dynamique dans le nouveau cadre urbano-rural qui semble devoir être la règle de l'habitat et de l'économie modernes. Il y faudrait que l'attachement connu des Léonards à l'indépendance et à la libre responsabilité du groupe — trait celtique — se traduise par une discipline librement acceptée qui l'emporte sur la rivalité anarchique des groupuscules, autre trait celtique. Il faudrait surtout que les problèmes culturels ne soient pas dissociés de leur support économique et social, et qu'un réseau éducatif d'adultes, très souple et adapté à une demande constamment en évolution, puisse assurer en permanence la

formation et l'information des hommes.

Un nouvel aménagement de l'espace léonard, pour avoir cohérence et complémentarité suppose un accord général sur la structure économique et sociale à promouvoir, sur la solidarité nécessaire, la personnalité (l'originalité) à maintenir, c'est-à-dire, en définitive, un accord relatif sur les buts et les conditions de l'existence.

Sans éducation de soi le Léon conserverait-il une culture originale dynamique, comment redonnerait-il à la grande ville dont il dépend et où vont inévitablement ses enfants, un climat d'heureux épanouissement qui, à terme lointain, pourrait refaire de la cité l'œuvre d'art d'une communauté ?

UNE NOUVELLE TACHE POUR LE C.E.L.I.B.

En France, le réseau éducatif pour adultes reste à mettre en place, et le contenu culturel comme le cadre géographique à lui donner devront faire l'objet d'un choix. Ou bien l'effacement et le sacrifice des régions dans le cadre national — situation du XIX^e siècle, sinon actuelle —, ou unités régionales fermes et vigoureuses dans une Europe vasée. Et dans ce dernier cas, chaque « région » devra faire face à des « régions » comme la Hollande ou la Suisse, à qui une unité politique dure, forte, originale, ancienne, donne un atout considérable.

Parce que le Marché Commun qui serait total, c'est-à-dire aussi politique, sonne une heure de vérité, il ne s'agira pas seulement de supporter la concurrence des produits, mais surtout d'affronter des hommes ; le recours de ceux qui veulent d'abord la sauvegarde de l'Etat et du mythe nationaux — il ne s'agit pas de la culture française, qui en est indépendante et que l'évolution vers l'Europe favorise — est le blocage de l'évolution en cours. La Bretagne y perd. L'élargissement de l'unité politique dont les peuples font partie est facteur de progrès, mais pour chaque peuple des précautions doivent être prises si l'on ne veut pas que sa conservation même puisse parfois être mise en cause. C'est une question d'éducation et les nouvelles instances régionales ne pourront éluder l'examen et la solution du problème culturel.

L'efficacité économique du C.E.L.I.B. n'est plus à démontrer. Il a contribué à faire évoluer certaines structures institutionnelles du pays. La structuration des efforts commerciaux vient d'aboutir à une spectaculaire réalisation. Mais le progrès économique, et social même, pour quoi faire ?

La Bretagne ne cherche pas le repli sur soi, mais l'ouverture sur le monde : sa géographie l'y invite, et ses hommes ont toujours couru tous les espaces. Demain, elle sera sans doute encore distributrice d'hommes. Il faudrait que ce soient des cadres, qui apportent non seulement leur savoir élevé, leurs techniques, mais aussi une certaine manière d'être.

La Commission Culturelle d'un CELIB toujours soucieux de réalisations concrètes pourrait examiner, avec toutes les organisations culturelles de Bretagne, comment un réseau d'éducation perma-

nente, fonctionnant à temps partiel, avec l'aide des diverses collectivités, locales et régionales, économiques comme administratives, peut venir appuyer et élargir son effort.

Si la prise de conscience des problèmes, au moins économiques, par les élites, est en bonne voie, l'éducation de base des Bretons ne l'est pas. La structuration des efforts culturels dispersés reste à faire. Elle peut prendre la forme d'un réseau d'éducation permanente du type des « Hautes Ecoles du Peuple » scandinaves, au service à la fois des Sociétés d'Economie Mixte et d'Equipelement, de la promotion sociale ouvrière et paysanne, et de la culture régionale.

De telles « Hautes Ecoles du Peuple » (deux pour le Léon par exemple pourraient suffire) seraient propres, en se modelant sur la demande même d'adultes intéressés, à susciter les potentialités inexploitées, à permettre, et la découverte, et l'épanouissement des nombreux « leaders » imaginatifs et évolutifs, sinon prophétiques, dont toutes régions ont aujourd'hui le plus grand besoin.

Dans d'autres régions, des paysans, des ouvriers, des intellectuels, tous unis, ont su restaurer de nobles demeures pour en faire des centres d'études et de culture pour tous. C'est une réalisation émouvante, mais elle ne peut être qu'un point de départ.

ALLER DU PARTICULIER A L'UNIVERSEL

L'éducation nationale — nation « secondaire », nation de culture pour presque toutes les provinces françaises — est bien assurée, puisqu'elle relève de l'Etat. Le réseau scolaire qui la dispense vit une mue totale qui lui permettra de mieux assurer ses objectifs d'éducation générale, universelle et nationale. Cette forme et ce niveau d'éducation ne sont évidemment pas en cause et ne le seront pas. Mais l'obligation pour cette éducation nationale d'alléger ses programmes, l'amène par exemple à éliminer « tous les problèmes régionaux qui ne sont pas ceux des très grands ensembles ».

Comment nier cependant — si l'on veut vraiment structurer une nouvelle société internationale européenne, et restructurer les sociétés régionales — qu'une éducation bretonne liée à une éducation européenne ne soit tout aussi nécessaire ? Il semble bien que ce soit aux collectivités régionales d'en prendre la responsabilité.

Assurer à chacun, ces trois cercles concentriques d'éducation : régionale, nationale, européenne, ne serait que conforme aux recommandations de l'UNESCO, et de toutes les chartes qui affirment les Droits de l'Homme. Que ceux qui s'arrêtent aux apparences ne voient dans ces trois éducations nulle contradiction, mais bien la véritable voie, nous dit Miguel de Unamuno, de « fonder l'amour du clocher dans celui de la patrie universelle ».

Hervé PORS.

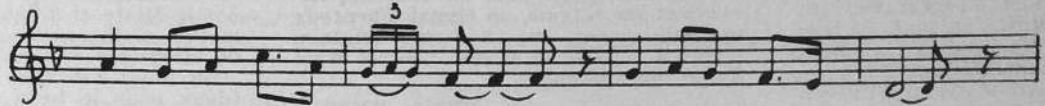
(Article paru dans :

« LA VIE BRETONNE - BUEZ BREIZ »
Numéro 92 - Novembre 1965.)

LEUSKIT HO PRO...



Leus-kit ho pro, plah yaouank, ha deut ganin d'am bro



Me 'breno deoh eun a-bid, ar haerra danvez zo



Me 'breno deoh eun a-bid, eun a-bid sa-tin gwenn



Hag an oll em bro la-ro 'm bo bet eur bo-le-zenn

— Leuskit ho pro, plah yaouank, ha deut ganin d'am bro ;
Me breno deoh eun abid, ar haerra danvez zo,
Me roio deoh eun abid, eun abid satin gwenn,
Hag an oll em bro laro 'mo bet eur bole-zenn.

— Ganeoh, d'ho pro, den yaouank, ganeoh me n'an-in ket
Ken vin-me, barz an iliz, dimeet hag eureujet,
Ken vin-me, barz an iliz, dimeet hag eureujet,
Ha laket din, war va biz, ar walenn alaouret.

— Leuskit ho pro, plah yaouank, ha deut ganin d'am bro ;
Me roio deoh eun abid, ar haerra danvez zo,
Me roio deoh eun abid, eun abid satin griz,
Hag an oll em bro laro 'mo bet merh eur markiz.

— Ganeoh, d'ho pro.....(memez komzou hag en eil poz)

— Leuskit ho pro, plah yaouank, ha deut ganin d'am bro
Me roio deoh eun abid, ar haerra danvez zo,
Me roio deoh eun abid, eun abid satin glaz,
Ma n'hellom chom war zouar, ni hey war ar mor braz.

— Ganeoh d'ho pro, den yaouank, ganeoh me n'an-in ket
Ken vin-me, barz an iliz, dimeet hag eureujet,
Ha laket din war va biz eur walenn alaouret ;
Neuze me 'hay ganeoh-c'hwi ken pell ha ma kerfet.

Expressions du Trégor : me n'an-in ket = ne 'z in ket, ne yin ket ; ni hey = ni a yelo ; me hay ou me hey = me a yelo, me a yay ; ha ma kerfet = ha ma karoh.

Indications. — Ce chant à exécuter en duo alterné, nous a été communiqué par notre ami H.-L. Humphreys. Il a été un des succès de Jean Derrien et Tinaig Perch aux Veillées du Trégor. Sa naïveté le rend accessible à tous les âges. Il convient parfaitement aux fêtes scolaires et post-

scolaires. Le rythme en est très libre, certaines notes pouvant être allongées au gré du chanteur. Beaucoup de femmes étant incapables de monter plus haut que le la, transposer, s'il le faut, une tierce en dessous.

F. DANNO.



PLANCHE II. — A droite et à gauche : motifs décoratifs de l'iconographie bretonne : fleur, étoile, cœurs, fougère, soleil, oiseau, poisson. — Au centre : panneau décoratif avec tous ces éléments.

ART DECORATIF BRETON MODERNE, par Pierre PERON (Planche I)



PLANCHE I : BROCHES — Dans l'ordre, de gauche à droite et de bas en haut : N^{os} 1, 3 et 5 : oiseaux, cœurs, triskell, fleur ; N^{os} 2 et 4 : poissons. Motif décoratif de base : le triskell (Broches, Maison KELT).

Pour nos lecteurs non-bretonnants : Traduction des textes de
"SKOL AR BREZONEG" N° 27 (4 pages centrales, à détacher et plier).

DEUX EXTRAITS du "BARZAZ-BREIZ": (Illustrations de Pierre TOULHOAT)

1.- Le mariage de la fille du Roi. - (Le roi envoie un hérault à travers le pays inviter les gens au mariage de sa fille.)

... - Lève-toi, bon crieur; lève-toi de ton lit, et vite!

Et va publier par le pays que tous ceux qui le voudront viennent aux noces;

Aux noces de la fille du roi, qui sera fiancée dans huit jours;

Aux noces, gentilshommes de toutes les parties de la Bretagne;

Gentilshommes et juges; gens d'église et chevaliers;

Et d'abord les grands Comtes; et les pauvres gens et les riches;

Va vite et diligemment par le pays, messenger, et reviens de même.

. VIII

- Faites silence, tous, faites silence, si vous avez deux oreilles pour entendre!

Faites tous silence pour écouter ce qui est ordonné:

C'est la noce de la fille du roi; y vienne qui voudra dans huit jours;

A la noce, petits et grands qui demeurent en ce canton;

A la noce, gentilshommes de toutes les parties de la Bretagne,

Gentilshommes et juges, gens d'église et chevaliers;

Et d'abord les grands Comtes, et les riches et les pauvres;

Et les riches et les pauvres, ni or ni argent ne leur manquera;

Il ne leur manquera ni chair, ni pain; ni vin, ni hydromel à boire;

Ni escabelles pour s'asseoir, ni valets vifs pour les servir;

Il sera tué deux cents porcs et deux cents taureaux engraisés;

Deux cents génisses et cent chevreuils de chacun des bois du pays;

Deux cents boeufs, cent noirs, cent blancs, dont les peaux seront également partagées.

Il y aura cent robes de laine blanche pour les prêtres;

Et cent colliers d'or pour les beaux chevaliers;

Plein une salle de manteaux bleus de fête pour les demoiselles;

Et huit cents braies neuves pour les pauvres gens;

Et cent musiciens, sur leurs sièges, faisant de la musique jour et nuit sur place;

Et Merlin le Barde, au milieu de la cour, célébrera le mariage.

Enfin, la fête sera telle, qu'il n'y en aura jamais de pareille.

DE LA VILLEMARQUE (extraits de MARZIN (Merlin), partie de la 7^e partie, et 8^e partie de "Merlin-barde", édition de 1867 du B.B.

(Adaptation française de l'auteur.)

Le chevalier Lez-Breiz fut bien surpris quand il revint au manoir de sa mère;

Quand il revint au bout de dix ans révolus, déjà fameux entre les guerriers.

Le chevalier Lez-Breiz fut surpris en entrant dans la cour du manoir; En y voyant pousser les ronces et l'ortie, au seuil de la maison, Et les murs à demi ruinés et à demi couverts de lierres.

Le seigneur Lez-Breiz voulant entrer, une pauvre vieille femme lui ouvrit.

- Dites-moi, ma grand' mère, peut-on me donner l'hospitalité pour la nuit?

- On vous donnera assez volontiers l'hospitalité, mais elle ne sera pas, seigneur, des plus brillantes.

Cette maison est allée à perte depuis que l'enfant l'a quittée pour faire à sa tête.

Elle avait à peine fini de parler, qu'une jeune demoiselle descendit.

Et elle le regarda en dessous, et se mit à pleurer.

- Dites-moi, jeune fille, qu'avez-vous à pleurer?

- Seigneur chevalier, je vous dirai bien volontiers ce qui me fait pleurer:

J'avais un frère de votre âge, voilà dix ans qu'il est parti pour mener la vie de chevalier;

Et aussi souvent que je vois un chevalier, aussi souvent je pleure, seigneur.

Aussi souvent, malheureuse que je suis! je pleure en pensant à mon pauvre petit frère!

- Ma belle enfant, dites-moi, n'avez-vous point d'autre frère? n'avez-vous point de mère?

- D'autre frère! je n'en ai point sur la terre; dans le ciel, je ne dis pas:

Et ma pauvre mère, aussi, elle y est montée; plus personne que moi et ma nourrice dans la maison;

Elle s'en alla de chagrin, quand mon frère partit pour devenir chevalier, je le sais;

Voilà encore son lit de l'autre côté de la porte, et son fauteuil près du foyer, --- Et j'ai sur moi sa croix bénite, consolation de mon pauvre coeur en ce monde.

Le seigneur Lez-Breiz poussa un sourd gémissement; tellement que la jeune fille lui dit: --- Votre mère, l'auriez-vous aussi perdue, que vous pleurez en m'écoutant? --- Oui! j'ai aussi perdu ma mère, et c'est moi-même qui l'ai tuée! --- Au nom du ciel! seigneur, si vous avez fait cela, qui êtes-vous? comment vous nommez-vous? --- Morvan, fils de Konan, est mon nom, et Lez-Breiz mon surnom, ma soeur.

La jeune fille fut si interdite qu'elle resta sans mouvement et sans voix; - La jeune fille fut si interdite, qu'elle crut qu'elle allait mourir. / Tant qu'à la fin il lui jeta ses deux bras autour du cou et approcha sa bouche de sa petite bouche. / Elle le serra dans ses bras, et elle l'arrosa de ses larmes: --- Dieu t'avait éloigné, et Dieu t'a ramené! / Dieu soit béni, mon frère, il a eu pitié de moi. (L.V. Lez-Breiz, II)

DAOU BENNAD
EUZ
"BARZAZ-BREIZ"



KERMARKER

(Théodore HERSART DE LA VILLEMARQUE)
(1815-1895)

Chilaouet oll hag e klevfet
Ar pez a zo gourhemennet :

Dond da eured merh ar roue,
Neb a garo, a-benn eizte ;

Dond d'an eured, braz ha bian,
Kement a zo er hanton-man ;

Dond d'an eured, tudjentiled,
Kement a zo e Breiz hed-ha-hed,

Tudjentiled ha barnerien
Tud a iliz ha marheien ;

Ha da genta ar Gonted vaour
Ha re binvidig ha re baour ;

Ha re binvidig ha re baour,
Ne vanko de' argant nag aour ;

Ne vanko de' kig na bara,
Na gwin, na dour-vel da eva,

Na skabeliou da azea,
Na pôtrede skañv d'o servicha.

Daou-hant penmoh a vo laet,
Ha daou-hant penn-kole lardet ;

Daou-hant inar, ha kant karo,
A gement koad a zo er vro ;

Daou-hant ejen, kant du, kant gwenn,
Vo roet o hrehin dre rann krenn.

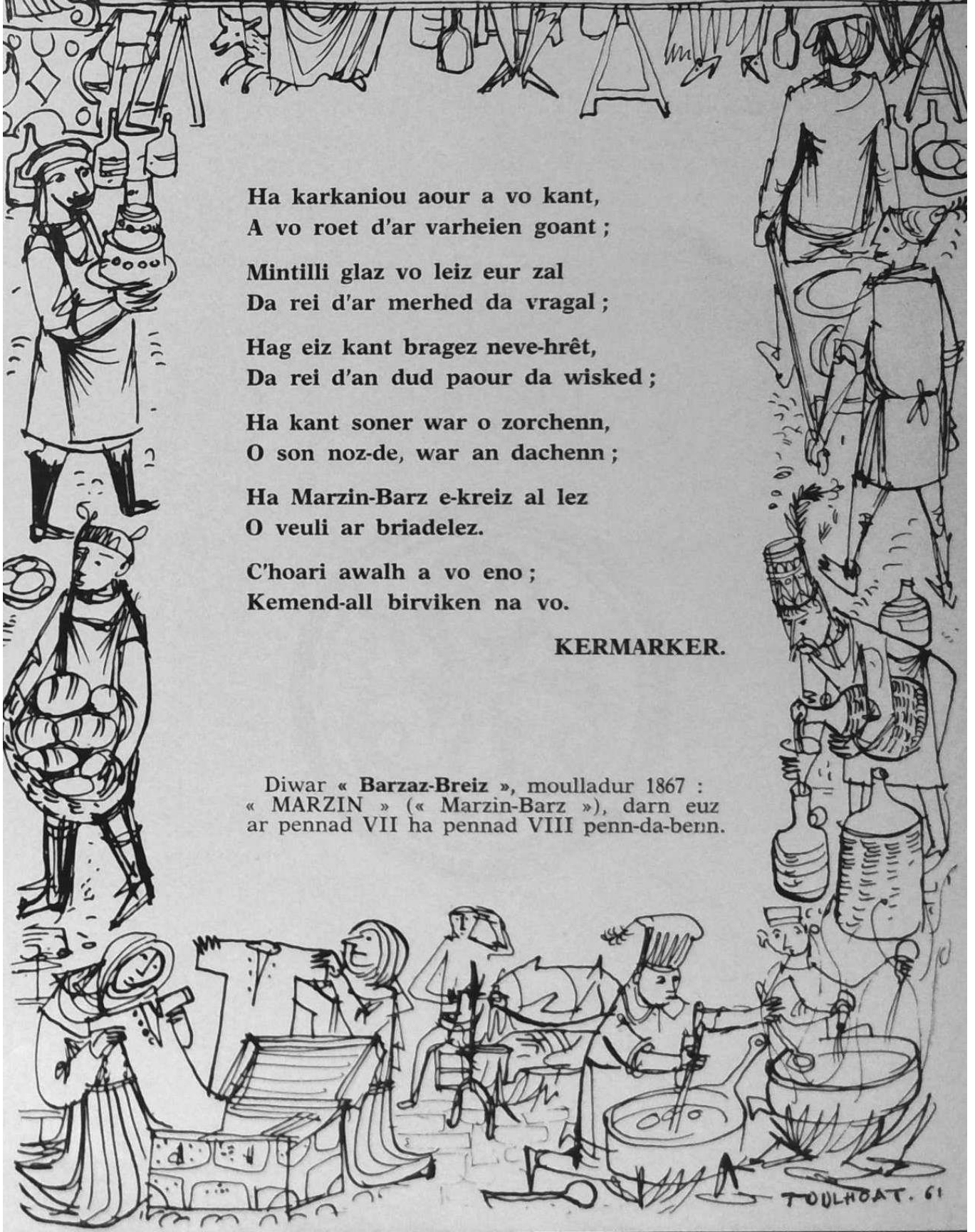
Kant sae a vo, hag a hloan gwenn,
Hag a vo roet d'ar veleien ;



Ha karkaniou aour a vo kant,
A vo roet d'ar varheien goant ;
Mintilli glaz vo leiz eur zal
Da rei d'ar merhed da vragal ;
Hag eiz kant bragez neve-hrêt,
Da rei d'an dud paour da wisked ;
Ha kant soner war o zorchenn,
O son noz-de, war an dachenn ;
Ha Marzin-Barz e-kreiz al lez
O veuli ar briadelez.
C'hoari awalh a vo eno ;
Kemend-all birviken na vo.

KERMARKER.

Diwar « **Barzaz-Breiz** », moulladur 1867 :
« **MARZIN** » (« Marzin-Barz »), darn euz
ar pennad VII ha pennad VIII penn-da-benn.



EURED MERH AR ROUE

EVEZIADENNOU

Geriou doare Kerne : **dimet** = dimezet ; - **Chilaouet** = selaouit ;
- **argant** = arhant ; - **Ne vanko de'** = Ne vanko dezo ; - **azea** =
azeza ; - **laet** = lazet ; - **inar** = onner ; - **mintilli** = mantilli.

Ar Gonted vaour : o klask kosaad e varzonegou, ez implije
Kermarker geriou koz ha zoken geriou kembraeg ; **maour**, kembraeg : **mawr** = meur (braz).

Kannadour : an hini a zo karget d'ober eur gefridi, da gas kemennadurez.

- **dour-vel** = chufere, pe chouchenn.
- **karo** a dalvez kement ha « chevreuil », hervez Kermarker, en droidigez halleg, pa 'z eo « cerf », e gwirionez.
- **dre rann krenn** : dre o ranna ingal, gand reizded, etre an dud.
- **karkan** = tro-houzoug, kolier, hervez an oberour.
- **bragal** = rodal, beza lorch enno.



LEZ-BREIZ ⁽¹⁾

II. — AN DISTRO

(Yez Kerne)

Marheg Lez-Breiz oe souezet braz
Da vaner e vamm pa zistroas ;

Pa zistroas a-benn deg vloa krenn,
Ken vrudet e-touez ar varheien.

Marheg Lez-Breiz a oe souezet,
E porz ar maner pa oe digouet ;

O weloud eno drein o kreski,
Hag al lenad e toull dor an ti,

Hag ar mogerioù hanter gouezet,
Hag a ilio hanter holoet.

An otrou Lez-Breiz, o klask mond tre,
Eur wragezig dall a zigore.

— Leveret-hu din-me, ma mamm-goz,
Ha digemer a gavfen henoz ?

— Digemer awalh c'hwi a gavo,
Naren, otrou, demeuz ar re vrao.

Êt eo an tiegez-ma da goll
Abae 'ma êt ar mab en e roll.

Ne oa ket he homz peurachuet
Eur plah yaouank a zo diskennet,

Ha damzelled outañ a reas,
Ha da ouela dru en em lakâs.

— Plahig yaouank, din-me leveret,
Petra c'hoarvez ganeoh pa ouelet ?

— Otrou marheg, deoh a lerin-me
Petra c'hoarv' ganin pa ouelan-me :

Eur breur en oad ganeoh am eus bet ;
Deg vloa zo da varheg ema êt ;

Ha kel liez gwech marheg welan,
Kel liez gwech, va otrou, ouelan ;

(1) « LEZ-BREIZ », Barzonek ar Vretoned (Chant national des Bretons) a lenner e moulladur 1839 « Barzaz-Breiz ». — N'eus ket a bennad « An Distro » er voulladur-ze, avad. C'hweh pennad a zo e moulladur 1867 : Ar Himiad, an Distro, Marheg ar Roue, Morian ar Roue, Ar Roue, Al lean.

Kel liez gwech, siwaz din, 'ouelan,
Gand koun euz ma breurig paour her gran !

— Va merhig koant, din-me leveret,
Na breur all, na mamm n'hoh-eus-hu ket ?

— Breur all war an douar n'am eus ket ;
Er baradoz, ne lavaran ket ;

Ha ma mamm baour ive ez êt di ;
Nemedon gand magerez en ti ;

Mond a reas kuit gand ar hlahar,
Pa eas va breur da varheg, m'her goar,

He gwele hoaz en tu-all d'an nor,
Hag e korn an oaled he hador ;

Ha ganin-me he hroaz benniget,
Frealz am halon baour war ar bed.

An otrou Lez-Breiz a hirvoude ;
Ken a lavaras ar plah goude :

— Ho mamm ive hoh-eus-hu kollet,
O selaou ahanon pa ouelet ?

— Ya ! ma mamm ive am eus kollet,
Ha me ma-eun am eus he lazet !

— An' Doue ! otrou, ma 'h eus her grêt,
Piou oh-hu, ha penaoz oh anvet ?

— Morvan Ab-Konan eo ma ano,
Ha Lez-Breiz, ma c'hoar, ma lezano.

Ken souezet a oe ar plahig
Ken na fiche, ken na lavare grik ;

Ken souezet a oe ar plahig
Ken a vennas ganti mervel mik ;

Ken he ziouvreh d'e goug a dôlas,
Hag e veg d'he begig a lakâs ;

Hag e vriata hi a reas,
Hag en he daelou hi e veuzas :

— Doue en devoa da bellêt,
Ha Doue en deus da dostêt !

Ra vezo, ma breur, meulet Doue,
Truez en deus bet ahanon-me.

KERMARKER.

« BARZAZ-BREIZ », XI ;
« Lez-Breiz », pennad II

EVEZIADENNOU

1. — Ano Lez-Breiz ; danvez ar werz

N'eus **LEZ-BREIZ** ebed nag en istor Breiz, nag er gwerziou-pobl dastumet en diavêz da re Germarker. Gouez da oberour ar « Barzaz », e talvezfe ano « **Lez-Breiz** » kement ha « **Dioulez Breiz** », da lavaroud eo « **Harp Breiz** »...

Heb mar ebed, grêt en deus Kermarker e vad, evid sevel pennadou zo euz e « **Lez-Breiz** », euz eun nebeud gwerziou klevet e-touez ar bobl e bro-Oelo, ha marteze ive e bro-Gerne, hag a oa ano enno euz eun Aotrou **LEZOBRE (Les Aubrays)**, pe Yann Lanuon, hag a veve er XVII^{ved} kantved...

Evid ar pennadou kenta, savei e vijent bet diwar skwer romant kembraeg **PEREDUR**, unan euz marvailhou brudet ar « **Mabinogion** ». E **Chrétien de Troyes**, moarvad, en deus kavet taolenn fromuz ar marheg oh en em gavoud gand e c'hoar hag o klevoud diganti eo marvet e vamm.

2. — Geriou doare Kerne :

(Ar chifrou etre krochedou a ro niveradur, er pennad aman uhelloc, ar werzenn m'emañ enni ar ger diskleriet).

(6) **digouet** = digouezet.

(16) **naren** (brezoneg doare bro-Wened kentoh) = nann, neket (n'eo ket).

(25) **a lerin-me** = a lavar-in-me.

Meur a dra a ziskouezfe n'eo ket bet dastumet ar werz (evel m'emañ roet) e Kerne, hogen adskrivet gand eun den oh implij brezoneg lennegel Ar Gonideg hag e vignoned (brezoneg diazezet war yez Leon) : implij ar verb « **rei** » (« **ober** » eo a dalv evid « **rei** », « **roi** » en darn vrasa euz bro-Gerne), marteze implij « **her gran** » (32), « **m'her goar** » (40), « **frealz am halon** » (65), « **ahanon-me** » (65). Eur hemmadur doare Leon en deus grêt an adskriver en eur lakaad : **eur hragezig** evid « **eur wragezig** » (furm reiz : **eur wrahig**).

3. — Geriou all :

(3) **deg vloa krenn** = deg vloaz klok, tremenet.

(12) **eur wragezig ; gwragezig**, lakêt evid : **gwrahig** = maouez vian goz.

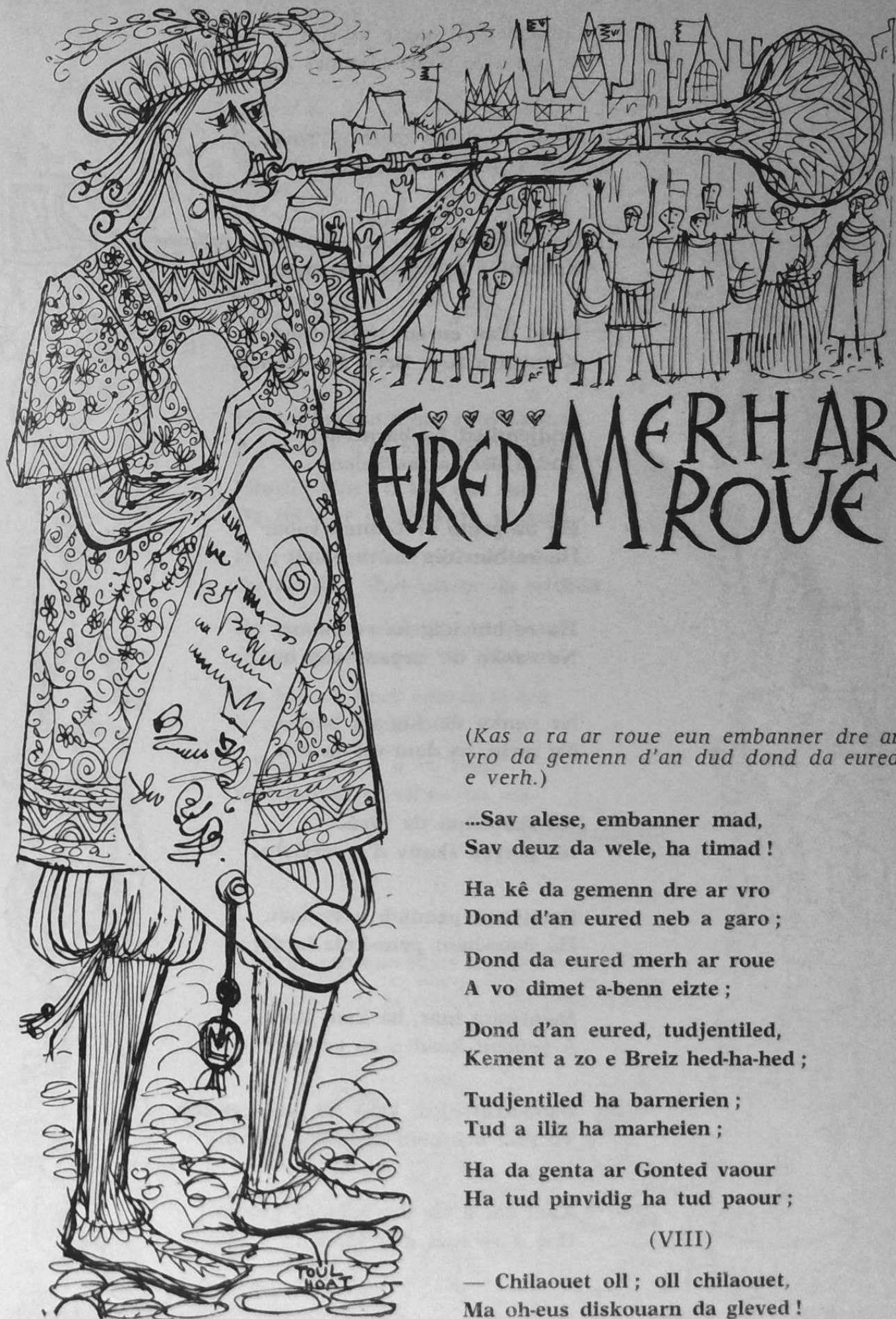
(16) **demeuz** = deuz, diouz.

(18) **Abaoe 'man êt ar mab en e roll** = abaoe m'emañ êt kuit ar mab da redeg diouz e c'hoant.

(37) **ez êt di** = ez eo êt di.

(38) **Nemedon gand magerez en ti** (leor 1839) : « nemed me ha 'm magerez en ti » : ma-unan emañ gand ma magerez.

(53) **Ab-Konan** = Mab Konan (keñveria gand : **Abiven, Abegile, Abgrall**, hag all..., anoiou-tud douget dreist-oll e bro-Leon).



EURED MERH AR ROUE

(Kas a ra ar roue eun embanner dre ar vro da gemenn d'an dud dond da eured e verh.)

...Sav alese, embanner mad,
Sav deuz da wele, ha timad !

Ha kê da gemenn dre ar vro
Dond d'an eured neb a garo ;

Dond da eured merh ar roue
A vo dimet a-benn eizte ;

Dond d'an eured, tudjentiled,
Kement a zo e Breiz hed-ha-hed ;

Tudjentiled ha barnerien ;
Tud a iliz ha marheien ;

Ha da genta ar Gonted vaour
Ha tud pinvidig ha tud paour ;

(VIII)

— Chilaouet oll ; oll chilaouet,
Ma oh-eus diskouarn da glevet !